750 EXPOSANTS ALGÉRIENS ET ÉTRANGERS

COUP D'ENVOI DU SALON BATIMATEC

Page 4

BAISSE DES PRIX

LES PRÉCISIONS DE LA TUTELLE

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 4506 | Lundi 16 mai 2022 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

USURPATION D'IDENTITÉ ET ESCROQUERIE

UN INDIVIDU ARRÊTÉ À ALGER

Page 16

TEBBOUNE QUITTE ALGER À DESTINATION D'ANKARA

LES GRANDS ENJEUX STRATÉGIQUES

Page 3

CONFÉRENCE DE L'ONU SUR LA DÉCOLONISATION

LA NOUVELLE DÉSILLUSION DU MAROC

Page 4

RENCONTRES DE TEBBOUNE AVEC LES CHEFS DES PARTIS POLITIQUES

SOFIANE DJILALI LIVRE SON ANALYSE

Page 3

RÉFORME SCOLAIRE DE DEUXIÈME GÉNÉRATION

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION S'EXPLIQUE

Page 5

LE BRAS DE FER ENTRE LA TUTELLE ET SYNDICATS DE L'ÉDUCATION :

LE CNAPESTE ENTERRE LA HACHE DE GUERRE

Page 5

Repères

6
mille détenus passeront les épreuves de l'examen du Bac.

12
projets innovants primés au Foodtech startup challenge.

854
projets d'investissement bénéficient de levée d'obstacles.

Ibtissem Hamlaoui nommée à la tête du CRA

Ibtissem Hamlaoui a été plébiscitée, jeudi à Alger, nouvelle présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), en remplacement de Saïda Benhabilès.
Ibtissem Hamlaoui, médecin spécialiste en chirurgie cardiaque et militante politique a été plébiscitée par la majorité des membres lors des travaux de l'assemblée générale extraordinaire du CRA. Le Croissant-Rouge algérien est une association d'aide humanitaire algérienne. Elle a pour objectif de venir en aide aux personnes en difficulté en Algérie et à l'étranger. Ses missions fondamentales sont l'urgence, le secourisme, l'Action sociale, la formation, la santé et l'action internationale.
Reconnue d'utilité publique depuis 1962, le Croissant-Rouge algérien est l'une des 190 sociétés nationales du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Pour rappel le Croissant-Rouge algérien a été créé en pleine Guerre d'Algérie. De nombreuses figures et non des moindres y ont apporté leur empreintes. Saïda Benhabiles occupe le poste de présidente du CRA depuis le mois de mars 2014.

Afflux de visiteurs au musée Ahmed-Zabana d'Oran ces derniers mois

Le musée public national Ahmed-Zabana d'Oran a drainé 7.418 visiteurs dans les quatre derniers mois, venus connaître et admirer les collections d'objets qui garnissent ses vitrines.
Toutefois, la responsable de la division communication de ce musée situé aux quartiers populaire "Medina-Jdida", Leïla Boutaleb a fait remarquer que le nombre des visiteurs a diminué au mois de février par rapport au mois de janvier à cause de la situation sanitaire marquée par une augmentation du nombre de cas de Covid-19, ce qui a contraint à la fermeture du musée à deux reprises. L'affluence a également baissé au mois d'avril qui a coïncidé avec le mois de Ramadhan. Les enfants constituent la majorité des visiteurs avec 3.513 en quatre mois, qui apprécient notamment la salle des sciences naturelles où sont conservés les squelettes d'animaux, alors que le nombre d'étudiants universitaires est de 255 visiteurs venus approfondir leurs connaissances et consulter des ouvrages à l'effet surtout des mémoires et des thèses de fin d'études.

Présentation de la bibliothèque digitale sur les sciences de la mer

Une rencontre consacrée à la présentation de la bibliothèque digitale sur les sciences de la mer a été organisée jeudi à l'école nationale supérieure des sciences de la mer et de l'aménagement du littoral (ENSSMAL) à Dely-Brahim. Première du genre en Algérie, la bibliothèque digitale, dont l'opération de conception a débuté en février dernier, devra regrouper les 25.000 documents que compte l'ENSSMAL. La bibliothèque permettra la consultation à distance de ces documents numériques sur différents supports de visualisation, notamment les tablettes et les smartphones. A cette occasion, la directrice de l'École, Lynda Boutekrabt, a indiqué que la bibliothèque digitale "*s'inscrit dans le cadre de la politique de notre pays visant à orienter les établissements universitaires vers la numérisation pour une meilleure gouvernance*". Elle a ajouté que grâce à cette bibliothèque, "*nous pouvons préserver des ouvrages très anciens*", précisant que ce service est destiné aux "*étudiants et aux enseignants de l'ENSSMAL*".

Dixit

Abdelhakim Belabed

"Les directeurs de l'Éducation doivent présenter un état des lieux précis dans les délais impartis concernant les structures de l'éducation physique et sportive dans les établissements scolaires...".

Un passager prend les commandes suite au malaise du pilote

Le pilote d'un petit avion privé parti des Bahamas pour rallier Palm Beach aux Etats-Unis a été victime d'un malaise. Problème : aucun passager n'avait d'expérience de pilotage pour réussir à faire atterrir l'appareil.
L'un d'eux a finalement décidé de se lancer, épaulé via la radio par un contrôleur aérien. Le passager a finalement réussi à poser l'avion au terme d'un atterrissage quasi miraculeux. De son côté, le pilote victime d'un malaise a été transféré à l'hôpital.

Il avait un sifflet coincé dans le... poumon

Des médecins indiens ont été confrontés à un cas très étrange. Un petit garçon présentait une toux sifflante, très inhabituelle. Après plusieurs auscultations et examens, le mystère a été résolu. Ce n'était pas une maladie rare, mais un... jouet qui s'était logé dans le poumon de l'enfant.
Les médecins ont pu retirer l'objet responsable de la mystérieuse toux.

TEBBOUNE QUITTE ALGER À DESTINATION D'ANKARA

Les grands enjeux stratégiques

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a quitté Alger, hier, à destination de la Turquie, pour une visite d'État de trois jours à l'invitation du président de la République de Turquie, Recep Tayyip Erdogan.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Après avoir écouté l'hymne national au salon d'honneur de l'aéroport international Houari-Boumediene, le Président Tebboune a passé en revue une formation de la Garde républicaine qui lui a rendu les honneurs.

Le président de la République a été salué, à son départ, par le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, le général de corps d'Armée, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire Saïd Chanegriha, et le directeur de cabinet à la présidence de la République, Abdelaziz Khellaf.

Le Président Tebboune est accompagné lors de cette visite d'une délégation ministérielle importante. "*Le Président aura avec son frère le président de la République de Turquie, des entretiens sur les relations algéro-turques et les moyens de les renforcer au mieux des intérêts des deux peuples frères, ainsi que sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun*", selon un communiqué de la présidence de la République.

La seconde visite pour un Président algérien depuis fort longtemps, Le chef de l'État, accompagné de plusieurs membres de son gouvernement et d'une forte délégation d'hommes d'affaires, a décidé d'effectuer ce déplacement afin de permettre aux relations stratégiques entre les deux pays de s'ouvrir sur d'autres perspectives.

D'ailleurs, il est attendu à ce que cette visite soit l'occasion de signature de plusieurs accords de partenariat dans plusieurs domaines, dont l'industrie, l'énergie et les énergies renouvelables, l'agriculture, le tourisme ou encore la santé.

L'Algérie demeure le deuxième plus grand partenaire pour la Turquie en Afrique et devrait être le premier après la réouverture de la ligne maritime pour acheminer les marchandises entre les ports algériens et turcs, après un long gel datant de 1998.

Un partenariat en constante évolution

Le partenariat économique entre l'Algérie et la Turquie ne cesse d'évoluer, se distinguant par la réalisation et l'engagement de projets communs dans divers secteurs d'activité ainsi que par un volume des échanges en constante évolution, avec plus de 4 milliards de dollars en 2021.

L'Algérie, qui ne comptait en 2000 que 7 entreprises turques, se place aujourd'hui au 7e rang des pays dans lesquels la Turquie investit le plus dans le monde et la première en Afrique.

Les investissements directs turcs en Algérie ont atteint près de 5 milliards de dollars et ont généré quelque 30.000 postes d'emploi, selon des données officielles turques.

Ces investissements ont été réalisés notamment dans les secteurs de l'acier et du fer, du textile, des produits chimiques et d'entretien, des produits pharmaceutiques et agro-alimentaires.

Il s'agit, notamment, du complexe sidérurgique Tosyali, implanté à Oran, investi dans la production de rond à béton, de fil machine et de tubes en spirale et prochainement dans l'acier plat, ainsi que du complexe intégré des métiers de textile du groupe Tayal de Sidi-Khettab à Relizane.

Au total, le nombre d'entreprises turques présentes en Algérie a atteint 1.400 englobant divers secteurs, dont la construction, le bâtiment, les travaux publics, l'industrie, l'agriculture, la distribution et les technologies de communication, ainsi que le transport maritime et aérien.

La valeur totale des projets gérés par les entrepreneurs turcs en Algérie est d'environ 20 milliards de dollars.

En 2021, le volume des échanges commerciaux entre les deux pays a atteint, selon les statistiques du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, les 4,2 milliards de dollars.

Les exportations de l'Algérie vers la Turquie ont atteint la valeur de 2,5 milliards de dollars tandis que les importations ont été de l'ordre de 1,7 milliard de dollars.

Les exportations sont composées, à plus de 90 %, de produits énergétiques, tels que le gaz naturel liquéfié (GNL), le pétrole brut et le gaz naturel.

Pour les exportations turques vers l'Algérie, elles sont constituées de véhicules de transport, de pièces de rechange, de produits de fer et d'acier, d'outils et pièces de machines, de produits textiles, d'habillements non-tissés, d'outillage, d'appareils de télévision et de communication, de métaux non ferreux, de céréales et leurs dérivés, ainsi que d'emballages de papier-carton et plastique.

Depuis 2013, la compagnie aérienne Turkish Airlines effectue des vols réguliers en Algérie desservant la capitale et les villes d'Oran et de Constantine.

Dans le domaine énergétique, les deux pays ont renouvelé en 2020 le contrat permettant à l'Algérie d'approvisionner la Turquie en GNL jusqu'en 2024, faisant de l'Algérie le premier fournisseur de GNL à la Turquie et le 4e fournisseur de gaz de pétrole liquéfié (GPLc).

En outre, le partenariat entre le groupe Sonatrach et la société turque Renaissance porte sur la réalisation d'un complexe pétrochimique de production de propylène et de polypropylène (PDH-PP) dans la ville turque de Ceyhan.

La politique internationale au menu

Plusieurs dossiers seront certainement traités par le Président Tebboune et son homologue turc. Notamment la crise libyenne, la question palestinienne et celle du Sahara occidental. Et à ce propos, il faut préciser que le ministère turc des Affaires étrangères a anticipé la visite du président Tebboune en publiant une déclaration de clarification niant catégoriquement les "fake news" des médias marocains qui ont attribué au chef de la diplomatie turc, Mevlut Cavusoglu, un prétendu soutien de la Turquie à la solution d'autonomie proposée par le Maroc dans la question du conflit au Sahara occidental. De manière claire et pour dissiper toute ambiguïté, l'ambassadeur Tango Bilgic, porte-parole du ministère turc des Affaires étrangères, a déclaré que Ankara "*depuis le début a préconisé de trouver une solution politique à la question du Sahara occidental dans le cadre des résolutions pertinentes des Nations unies et par le dialogue entre les parties, et la Turquie soutient l'intégrité territoriale et la souveraineté de tous les pays de la région au sein de leurs frontières internationalement reconnues*".

Cette déclaration donne un avant-goût des relations entre nos deux pays et prouve que lors du tête-à-tête de Tebboune avec Erdogan l'occasion sera donnée pour accorder les violons sur un certain nombre de crises actuelles.

K. H.

RENCONTRES DE TEBBOUNE AVEC LES CHEFS DES PARTIS POLITIQUES

Sofiane Djilali livre son analyse

PAR LAKHDARI BRAHIM

"*Depuis la venue du Président Tebboune, un dialogue avec les partis politiques commence à s'instaurer. C'est une évolution qui peut participer au renforcement de la communication et l'idée que les responsables du pays sont à l'écoute des avis contraires*", a estimé, hier matin, Sofiane Djilali, président du parti Jil Jadid, dans l'*Invité de la Rédaction* de la chaîne 3 de la Radio algérienne.

Plusieurs chefs des partis politiques ont été reçus par le président de la République.

Des rencontres qui visent à concrétiser la démarche de dialogue qu'il a initiée avec les différentes formations politiques.

Selon Sofiane Djilali, cet engagement doit "*faire émerger des solutions pour le pays, et non pas mener vers des affrontements idéologiques*."

Le chef de parti Jil Jadid évoque également le contenu de l'audience qu'il a eue avec le Président Tebboune.

"*La discussion avec le président de la République était franche. J'ai abordé plusieurs questions qu'il a écoutées attentivement et dont les réponses étaient logiques*", précise-t-il.

Parmi les points abordés lors de cette rencontre, dévoile M. Djilali, les médias : "*J'ai insisté auprès du président Tebboune sur le fait que les médias doivent s'ouvrir plus largement sur les débats*", dit-il, indiquant que "*nous sommes conscients des menaces de déstabilisation, mais les dimensions judiciaire et sécuritaire ne peuvent à elles seules résoudre les problèmes du pays*."

En "*plus du projet sur la relance de l'investissement, la diminution de la facture d'importation, le président de la République prévoit l'installation prochaine d'une commission nationale pour l'étude des modalités de subventions*", annonce M. Djilali.

Il explique, par la même occasion, que cette "*commission qui regroupera aussi des chefs de partis, et d'autres membres de différentes visions politiques, tâchera de mettre en place des subventions ciblées, destinées aux franges fragiles*".

L. B.

CONFÉRENCE DE L'ONU SUR LA DÉCOLONISATION

La nouvelle désillusion du Maroc

Une fois de plus le Makhzen est sorti les mains vides, malgré un déploiement tous azimuts de ses diplomates. En effet le Maroc n'a pu obtenir ce qu'il cherchait lors d'une conférence de l'Organisation des nations unies (Onu) portant sur les questions de décolonisation.

PAR KAMEL HAMED

Les recommandations de la semaine annuelle du Comité des 24 de l'Onu chargé des questions de décolonisation, sont aux antipodes des thèses défendues par le Maroc puisque, une fois encore, le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui a été réitéré avec force. En battant en brèche les thèses marocaines qui voudraient consacrer la seule solution de l'autonomie de ce territoire dans le cadre de sa souveraineté, l'organisation onusienne, à travers ce Comité des 24, nargue le Makhzen et sa diplomatie qui s'est pourtant déployée avec force lors de ce séminaire.

Selon les recommandations de cette conférence annuelle, les pays participant ont mis en avant la doctrine de l'Onu consacrant le droit des peuples à l'autodétermination et ce conformément aux résolutions 1514 et 1541. Le rapport a aussi repris toutes les résolutions de l'Assemblée générale de l'Onu et de son Conseil de sécurité, ainsi que les fermes engagements du secrétaire général de l'Onu et de son envoyé personnel au Sahara occidental pour trouver une solution juste à cette question de décolonisation.

Le rapport portant recommandation n'a pas, non plus, omis d'appeler les deux parties en conflit, à savoir le Maroc et le Front Polisario, de poursuivre les négociations sans conditions préalables.

La teneur de ces recommandations constitue, à coup sûr, un nouveau camouflet pour la diplomatie marocaine tant cette dernière s'est employée à faire passer les thèses marocaines en usant, comme de coutume, de subterfuges et de manœuvres.

Son fantasque ambassadeur à l'Onu, Omar Hilale, a beau essayer d'amadouer et de duper les délégués à cette conférence, il n'a pas réussi à obtenir un résultat satisfaisant comme l'attestent les recommandations.

Et, comme à son habitude, il s'en est pris au représentant algérien à l'Onu, l'ambassadeur Nadir Larbaoui en voulant faire accroire aux délégués que son pays est en conflit avec l'Algérie dans cette question de décolonisation. Peine perdue puisque, comme cela a été d'ailleurs rappelé par Nadir Larbaoui, l'Algérie n'est qu'un pays observateur dans ce conflit qui oppose le Maroc et le Front Polisario. Le diplomate algérien a réitéré en l'occasion l'engagement de son pays à défendre "*le droit de tous les peuples à décider pleinement et librement de leur sort*".

L'Algérie qui n'a eu de cesse d'appeler à l'ouverture de négociations directes entre les deux parties a toutefois regretté, par la voix de l'ambassadeur Arbaoui "*l'absence du moindre progrès dans la tenue d'un référendum libre au Sahara occidental, tel que stipulé dans la résolution 1514 des Nations unies sur la décolonisation*".

K. H.

ÉNERGIES PROPRES

L'Algérie en mesure de rentabiliser son soleil

L'Algérie est bien déterminée à devenir une vitrine de transition énergétique. Les pouvoirs publics accordent un intérêt soutenu à la réussite du projet Solar 1000 MW pour la production l'électricité à partir de l'énergie solaire.

Selon Fawzi Benziade, directeur central au ministère de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables, le projet a pour objectif d'atteindre un taux national d'intégration de 30 % dans un premier temps.

Pour sa part, le directeur général de Green Energy Cluster Algeria (GEC Algeria), Mahdi Bendimerad, a jugé impératif de mettre en place une feuille de route du contenu local pour mieux déployer les capacités algériennes dans cette filière prometteuse.

Ce projet de 1000 MW permettra de placer l'Algérie "*dans une position mondiale très avancée en matière de respect des engagements internationaux liés à la question des changements climatiques et de préserver les ressources et les capacités financières et économiques du pays*", indique le ministre de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables, Benattou Ziane.

Il ajoute que le projet permettra "*d'éviter 1,3 million de tonnes d'émissions de dioxyde de carbone/an, ce qui représentera, en termes d'évaluation financière, un gain de 70 millions de dollars*".

Ce projet ambitieux permettra, entre autres, de "*promouvoir, de développer et de diversifier le développement économique durable et intégré associant dimensions locale et sociale dans la relance de l'économie nationale, hors hydrocarbures*", a-t-il soutenu.

Le ministre a également relevé la nécessité de concrétiser sur le terrain une transition énergétique "*adaptée aux spécificités nationales*" pour soutenir les activités du capital national résident, expliquant que les normes du contenu local avaient été intégrées dans le cahier des charges des investisseurs afin d'encourager et de favoriser le développement de l'industrie locale dans le segment de l'énergie solaire photovoltaïque.

R. N.

750 EXPOSANTS ALGÉRIENS ET ÉTRANGERS

Coup d'envoi du salon Batimatec

PAR RIAD EL HADI

Pas moins de 750 exposants nationaux et internationaux prennent part à la 24e édition du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics "Batimatec-2022" dont le coup d'envoi a été donné hier au Palais des expositions (Les Pins maritimes) à Alger.

"*Cet événement phare du secteur des travaux publics et du bâtiment réunira cette année 500 exposants nationaux et 250 exposants internationaux originaires d'une quinzaine de pays*", a précisé Batimatec Expo qui organise ce salon avec la Société algérienne des foires et exportations (Safex), rapporte l'agence officielle.

Batimatec 2020, qui se tient, sous le haut patronage du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville, jusqu'au 19 mai, représente pratiquement tous les segments de la construction, sur une superficie d'environ 25.000 m², et devrait accueillir quelques 200.000 visiteurs, selon la même source. Il s'agit pour les professionnels nationaux et étrangers "*d'une belle opportunité pour mettre en avant leur savoir-faire, leurs nouveaux produits et procédés, et nouer de nouvelles relations d'affaires*", soulignent les organisateurs.

Dans le cadre de cette 24e édition, les organisateurs annoncent un 'riche' programme d'animations autour de diverses thématiques, dont des conférences assurées par des experts, en plus d'ateliers pratiques d'initiation aux techniques modernes de construction.

Le programme comprend notamment une "*importante conférence sur la thermique du bâtiment*", assurée par un panel constitué d'experts du ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville, l'Organisme national de contrôle technique de la construction (CTC) et le Centre national d'études et recherches intégrées du bâtiment (Cnerib).

En outre, des ateliers d'animations et de démonstrations, et de sensibilisation seront organisés quotidiennement au profit du grand public et des professionnels, au niveau des différents stands des exposants. Un espace dédié spécialement à la sensibilisation des professionnels du bâtiment aux problèmes de l'accessibilité des personnes en situation de handicap est également prévu sur le stand HandiAccess situé au niveau de l'exposition en plein air. En marge de cet évènement, les organisateurs prévoient la tenue de la 11e édition du concours des jeunes architectes "La charrette d'Or", une manifestation qui représente une "*bonne opportunité pour les étudiants et jeunes professionnels de faire valoir leur savoir-faire et démontrer leurs compétences et leur esprit d'innovation dans un domaine en perpétuelle évolution*". Cette 11e édition sera axé sur la thématique : "Soixantenaire de la liberté, Architecture, Urbanisme et mémoire".

Il s'agira pour les candidats finalistes de présenter trois projets qui seront soumis à délibération des membres du jury en vue de la remise des trophées et médailles pour les lauréats.

L'édition "*2021 du salon Batimatec avait drainé près de 250.000 visiteurs, et a vu la participation de 590 exposants (413 sociétés nationales et 177 sociétés étrangères originaires de 11 pays)*", rappellent les organisateurs.

R. E.

PROJET SOLAR 1000 MW

111 entreprises retirent le cahier des charges

PAR CHAHINE ASTOUATI

"*111 entreprises mondiales spécialisées dans les énergies renouvelables ont retiré le cahier des charges pour la réalisation du projet Solar 1000 Mégawatts*", a déclaré le secrétaire général du ministère de la Transition énergétique, Mehmah Bouziane.

Reçu, hier à l'émission *l'Invité de la matinale* de la Chaîne 1 de la Radio algérienne, Mehmah Bouziane, a indiqué que "*ces entreprises représentent 15 pays à travers quatre continents*", soulignant que ce nombre est appelé à augmenter dans les prochains jours, grâce au prolongement du délai de l'appel d'offre jusqu'au 15 juin.

"*L'Algérie parie sur les renouvelables, notamment l'énergie solaire, en tant que qu'alternative à l'énergie fossile, de par la fondation d'un modèle de consommation énergétique basé sur la diversification des ressources, à partir du potentiel énergétique*", a affirmé M. Bouziane.

Selon l'intervenant, "*ce changement qui s'inscrit dans le programme du Président Abdelmadjid Tebboune, sera progressivement exécuté tant la volonté politique d'aller promptement vers l'introduction des énergies renouvelables dans le système énergétique algérien est affichée*."

Ce projet d'énergie photoélectrique, Solar 1000 MW, permet, selon le S.G du ministère, de produire dans sa première phase 1000 mégawatts/heure d'énergie électrique par année dans un plan prévoyant 15 mille mégawatts à l'horizon 2035.

C. A.

RÉFORME SCOLAIRE DE DEUXIÈME GÉNÉRATION

Le ministre de l'Éducation nationale s'explique

Le ministre de l'Éducation nationale a assuré, au cours d'un séminaire national par visio-conférence, que les axes de la réforme scolaire vont être entamés avant la prochaine rentrée.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Il s'agit de la suppression de l'épreuve de la 5e, l'allègement de certains cours et l'achèvement de l'opération de recrutement de contractuels.

Abdelhakim Belabed a souligné, au cours de cette conférence organisée au profit des directeurs de l'Éducation et les cadres du secteur, que "*le programme de cette réforme sera accéléré avant la rentrée après avoir constaté un certain retard dans son application*".

En termes de pédagogie, le ministre a mis au premier plan "*la réforme scolaire qui touche l'allègement des cours de certaines matières pour le cycle primaire et moyen avec l'introduction de travaux pratiques et des ateliers qui bénéficieront d'un apport de spécialistes en la matière*".

Pour le ministre, il est devenu fréquent de critiquer les programmes scolaires et du fait que "*le volume horaire et la pression de certaines matières scolaires n'aident pas à l'épanouissement des élèves*" en imputant parfois cette situation à des "*résultats peu probants*" ou carrément d'échec scolaire pour une partie des élèves.

Il a ainsi instruit les différentes directions en coordination avec les inspecteurs d'enseignement à "*l'application de directives concernant l'allègement des cours et celui des cartables pour les élèves du cycle primaire*".

Tout comme l'introduction du cours d'éducation physique et sportive pour le cycle primaire durant la prochaine rentrée, le premier responsable du secteur a relevé, après avoir écouté un exposé sur la situation des enseignants contractuels, que ces derniers "*doivent être intégrés à leur poste avant le 31 mai*" précisant que "*l'opération toujours en cours doit respecter les délais impartis et qui seront non renouvelables*".

Dans ce cadre, le ministre a évoqué un programme supplémentaire pour l'implantation des enseignants dans les zones dites d'ombre avec un budget destiné à cet effet.

Pour la réforme dite de "*deuxième génération*", le ministre a parlé d'une "*refonte complète de la pédagogie en introduisant de nouveaux manuels scolaires plus adaptés aux élèves*".

A ce propos, il annonce qu'une "*allocation de vente des manuels scolaires sera instituée dont les détails seront connus ultérieurement*".

Dans la même foulée, le ministre de l'Éducation nationale est confiant sur la stratégie mise en avant pour les correctifs à apporter dans la réforme.

Il s'agit ainsi de généraliser des cours de numérique avec support de tablettes, la révision du manuel d'histoire dans les cycles primaire et moyen, sont autant d'axes qui seront appliqués durant l'année 2023.

Cependant, il reste d'autres points à envisager en attendant que la commission nationale installée au début de 2021 puisse remettre son rapport final.

F. A.

BRAS DE FER TUTELLE - SYNDICATS DE L'ÉDUCATION

Le Cnapeste enterre la hache de guerre

PAR IDIR AMMOUR

En froid depuis un bail, le Conseil national autonome des professeurs de l'Éducation secondaire et technique du secteur ternaire de l'Éducation (Cnapeste), semble vouloir enterrer la hache de guerre avec la tutelle. En effet, les deux protagonistes, en l'occurrence le ministère de l'Éducation et le Cnapeste, ont décidé de revenir à la raison en "enterrant la hache de guerre", et ce, en prônant la voie du dialogue.

Bonne nouvelle pour l'École algérienne en général et surtout pour les élèves et leurs parents qui ont pris leur mal en patience! L'opération de déminage est lancée. Ils ont même commencé à recoller les morceaux. Sur le fond, les divergences demeurent toujours, mais sur la forme, en revanche, il y a du mieux. Car, le Cnapeste a décidé d'arrêter le boycott de la remise des notes à l'administration et sur la plateforme numérique. Cette décision a été prise suite à la session extraordinaire organisée les 10 et 11 mai derniers à Boumerdès en présence des représentants de 40 wilayas. Selon un communiqué de presse de cette représentation syndicale, cette session a connu "*un large débat, une confrontation d'idées avec plusieurs propositions, ainsi qu'une multitude de points de vue*".

Une manière d'agir, a priori dans l'intérêt des élèves alors que les examens du troisième trimestre approchent à grands pas et pour faire baisser la tension avec le ministère de l'Éducation nationale.

A noter qu'après avoir reçu récemment les représentants du Cnapeste pour une séance de dialogue, le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, a instruit ses directeurs exécutifs de commencer à mettre en œuvre les procédures de levée de la suspension de la prime de rendement scolaire et du soutien pédagogique pour la verser aux enseignants avec le salaire du mois de mai. Dans l'esprit du ministre, il faut prendre en charge les revendications afin d'éviter, au moins, leur aggravation, en application d'ailleurs des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a souligné à maintes reprises l'importance de laisser ouvertes les portes du dialogue avec les partenaires sociaux.

En effet, le dialogue profite à tous ! Plutôt que de créer des problèmes, le dialogue social sert de baromètre et peut permettre de désamorcer bien des conflits latents. Pour rappel, le bras de fer entre les deux parties s'était accentué, suite à la sourde oreille de la tutelle, qui, souvent, argue le fait que toutes ces questions dépassent ses prérogatives.

Le conflit avait alors rapidement dégénéré avec des échanges de menaces et une campagne d'hostilité féroce sur les réseaux sociaux visant le département de Belabed. La tension avait atteint son paroxysme.

I. A.

BACCALAURÉAT 2022

Les candidats à l'épreuve du Bac blanc

Hier des milliers de lycéens, candidats au baccalauréat session juin 2022, ont débuté les épreuves du Bac blanc au niveau des établissements scolaires à travers le territoire national.

Pour ce, un dispositif adéquat à la réussite de cette épreuve a été mis en place. Tous les moyens pédagogiques, humains et matériels ont été mis à la disposition des candidats.

"*Les élèves sont tenus d'être au centre d'examen à l'heure. Ils choisiront un sur les deux sujets proposés en respectant l'horaire et le plan des matières dans la journée*", indique Nadir Khensous, directeur de l'Éducation à Alger-Est, ajoutant que "*tous les moyens étaient prêts avant le jour -J- à savoir : impression des sujets, classes organisées pour accueillir 20 élèves ,un élève par table et un planning de surveillance adapté pour la circonstance*".

Une manière, dit-il, de "*donner une idée aux élèves de ce que sera le déroulement des épreuves, en juin prochain*".

M. Khensous a précisé que pour les "*filières sciences, maths, technique math et gestion seont examinés panedant 5 jours alors que les littéraires le seront pour 4 jours. Chaque épreuve durera entre 2 heures 30 et 4 heures 30 selon le coefficient de la matière*."

D'aucuns vous diront que le Bac blanc est nécessaire pour mettre le doigt sur les failles de la révision des cours et permet d'atténuer, un tant soit peu, le stress des candidats et les aider à mieux s'organiser pour l'épreuve de vérité.

R. N.

TAUX DE CHANGE

Le dinar algérien face aux principales devises

Face aux principales devises, que ce soit au marché noir ou à la Banque d'Algérie, la valeur de la monnaie nationale est de plus en plus dérisoire. Le dinar algérien poursuit sa descente aux enfers, tirant vers lui le pouvoir d'achat des Algériens.

À la Banque d'Algérie, le dinar algérien est en souffrance devant les principales devises. Ce dimanche 15 mai 2022, 1 euro est cédé au niveau des guichets de la Banque d'Algérie contre 152.03 dinars algériens à l'achat et contre 152.06 dinars algériens à la vente.

1 dollar américain est cédé contre 146.27 dinars algériens à l'achat et contre 146.29 dinars algériens à la vente.

Le dollar canadien quant à lui est cédé contre 112.37 dinars algériens à l'achat et contre 112.41 dinars algériens à la vente.

La livre sterling a connu un recul, ces derniers jours. 1 pound s'échange à la Banque d'Algérie contre 178.53 dinars algériens à l'achat et contre 178.64 dinars algériens à la vente.

En cette matinée du dimanche 15 mai 2022, 1 euro s'échange contre 214 dinars algériens à la vente et contre 212 dinars algériens à l'achat.

1 dollar américain s'échange contre 205 dinars algériens à la vente et contre 202 dinars algériens à l'achat. Le dollar canadien s'échange quant à lui contre 150 dinars algériens à l'achat et contre 153 dinars algériens à la vente.

Enfin concernant la livre sterling, 1 pound est cédé par les cambistes contre 252 dinars algériens à la vente et contre 249 dinars algériens à l'achat.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N.I.F N°001328019020255

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONALDEUXIEME OUVERT AVEC N°:(/2022)

Conformément à l'article 44 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public portant ; La Direction des Equipements Publics DE LA WILAYA DE M'SILA lance un Avis d'Appel d'offre national ouvert pour le projet :

REALISATION 10 SALLES DE CLASSE EN EXTENSION AU PROFIT DU CYCLE PRIMAIRE A TRAVERS LA WILAYA
LOT N 01 : REALISATION 02 SALLE DE CLASSE EN EXTENSION A L'ECOLE ECOLE HAMDI ABDELKADER – M'SILA

Toutes les entreprises possèdent une Certificat de qualification et de classification en Bâtiment (activité principal) catégorie 01 et plus.
Les entreprises peuvent retirer Le cahier des charges auprès de la DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE M'SILA rue cherid abdelhafid route ichbilia m'sila
Les offres déposées doivent être accompagnées des pièces précisées dans le cahier des charges et l'enveloppe extérieure portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL DEUXIEME OUVERT MINIMALES N°……../2022
PROJET : REALISATION 10 SALLES DE CLASSE EN EXTENSION AU PROFIT DU CYCLE PRIMAIRE A TRAVERS LA WILAYA
LOT N : ……..
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE M'SILA
RUE CHERID ABDELHAFID ROUTE ICHBILIA M'SILA
(à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature »ou « offre technique » ou « offre financière » Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme

1/ dossier de candidature :
01– une déclaration de candidature rempli ,datée, signée et cachetée.
02- une déclaration de probité remplie, datée, signée et cachetée.
03- Les statuts des soumissionnaires pour les personnes morales
04- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
05– Capacités professionnelles : Certificat de qualification et de classification en bâtiment (activité principal) catégorie 01 et plus (copie).

2/ offre technique:
01- Déclaration à souscrire rempli, datée, signée et cachetée.
02- Planning d'exécution des travaux rempli, datée, signée et cachetée
03- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique: un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé.
04- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » rempli et signé par le soumissionnaire.
05 - Liste détaillée des moyens matériels proposée (fixe et mobile) destinée à la réalisation du projet signée par le soumissionnaire justifiée par une liste délivrée par un expert d'engins accompagnée de carte grise de ces engins au nom du soumissionnaire ou de l'entreprise (copie) l'assurance au nom du candidat ou de la société.
06- Liste des moyens humains (fiche d'affiliation a la CNAS pour l'encadrement technique) accompagnée par les Certificats de diplômes (copie) et parafiscale CACOBATH.

3/ Dossier Financier :
01-Lettre de soumission remplie, datée, signée et cachetée.
02- Bordereau des prix unitaires rempli, daté, signé et cacheté
03-Devis quantitatif et estimatif. Rempli, daté, signé et cacheté

Remarque : dans le cas ou un candidat participe d'un cahier des charges non retirer auprès LA DIRECTION ou non inscrit au registre retrait cahiers des charges son offre sera éliminer automatiquement.
-Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché .Si les documents précités ne sont pas remis dans le délai requis ou s'il s'avère après leur remise qu'ils comportent des informations non conformes à celles figurant dans la déclaration de candidature, l'offre concernée est écartée, et le service contractant reprend la procédure d'attribution du marché. Si après signature du marché, le service contractant découvre que des informations fournies par le titulaire du marché public sont erronées, il prononce la résiliation du marché aux torts exclusifs du partenaire cocontractant.
- Le délai de préparation des offres est fixé à (10) jours à compter de la première parution de l'appel d'offre .La date limite de dépôt des offres est fixée pour le dernier jour du délai de préparation des offres jusqu'au13h30Min. Après la première date de parution de l'appel d'offre dans les quotidiens nationaux et B.M.O.P.Si le jour de dépôt des offres et l'ouverture des plis coïncide avec un jour de repos légal ou fin de semaine, la durée de préparation des offres sera prolongé le jour suivant du travail.
- Le délai de validité des offres est fixé à03 mois+ délai de préparation des offres à partir de la date de dépôt des offres .Tous les soumissionnaires sont invités d'assister à l'ouverture publique des plis le dernier jour correspondant le dépôt des offres à partir de 14 h au siège de la direction des équipements publics de la wilaya de m'sila salle des réunion .

Midi Libre n° 4506 - Lundi 16 mai 2022 - Anep 2216 009 061

MIDI Libre

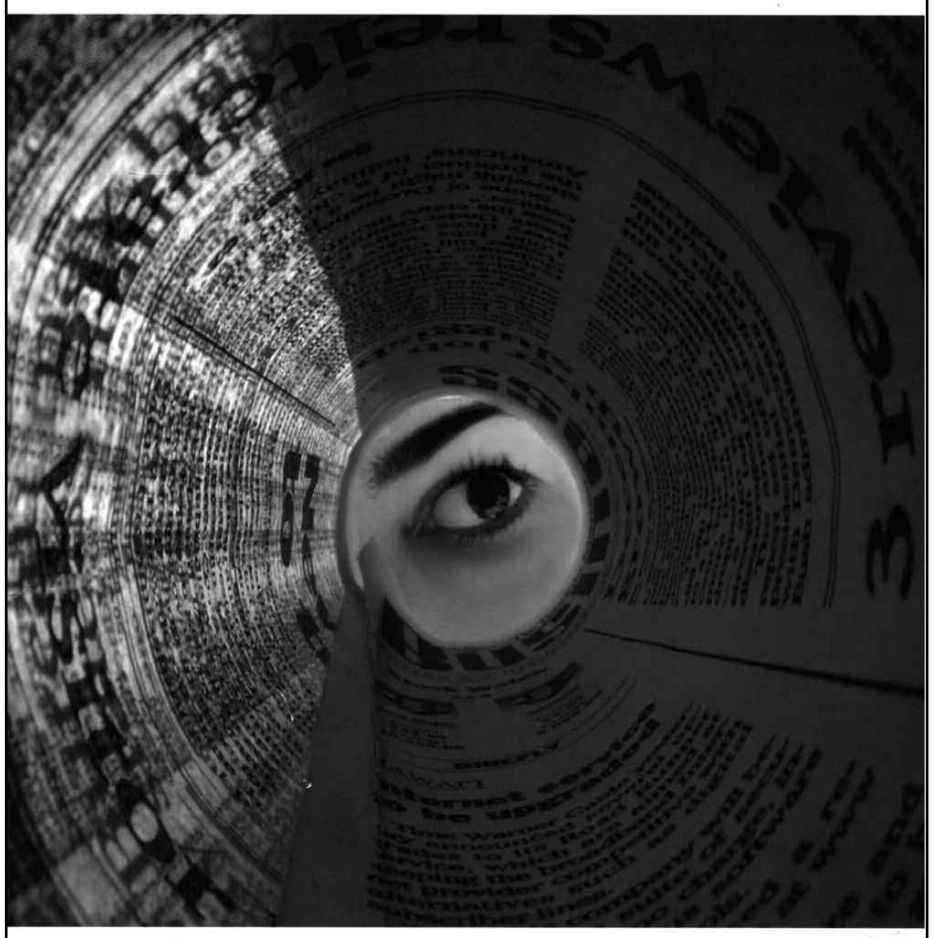

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BATNA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF : 05714708178

AVIS D'ANNULATION D'UN AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHE

Suite au désistement de l'entreprise **ADOUANE ABDELDJEBBAR** en date du **15/03/2022** Il est porté à la connaissance des entreprises concernées par l'avis d'attribution **paru le 11/01/2021 sur MIDI LIBRE (ANEP 2116000603) pour L'OPERATION : ETUDE, SUIVI, AMENAGEMENT ET REHABILITATION DE 287 ECOLES PRIMAIRES**

PROJET : AMENAGEMENT ET REHABILITATION DES ECOLES PRIMAIRES A TRAVERS LA COMMUNE DE MEROUANA

LOT N°06 : AMENAGEMENT ET REHABILITATION DE L'ECOLE ZIZA MASSIKA

Lancé par la Direction des Equipements Publics de la wilaya de Batna, que cet avis d'attribution provisoire **est déclaré annulé.**

Midi Libre n° 4506 - Lundi 16 mai 2022 - Anep 2216 009 021

MIDI Libre

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

MIDI
ÉCONOMIE

Pages 8 - 9 et 10

Au-delà du nouveau code d'investissement, l'Algérie a surtout besoin d'une stratégie de sortie de crise, évitant le terrorisme bureaucratique

Après avoir été rejeté plusieurs fois par le président de la République, demandant de lever les verrous bureaucratiques, le code des investissements est à nouveau réétudié par le gouvernement. Mais pour qu'il soit vraiment efficace, c'est tout l'écosystème éco-social du pays qu'il faudrait revoir. Car depuis de longues décennies, combien de codes d'investissements, de réunions , de commissions ont eu lieu pour relancer le tissu économique. Pourtant, jusqu'à présent, 98% des recettes en devises proviennent toujours de Sonatrach, ce qui prouve que ces différentes rencontres n'ont eu aucun impact sur le terrain et que le blocage est d'ordre systémique.

UN LANGAGE DE VÉRITÉ

Pour relancer l'économie nationale

Au-delà du nouveau code d'investissement, l'Algérie a surtout besoin d'une stratégie de sortie de crise, évitant le terrorisme bureaucratique

Après avoir été rejeté plusieurs fois par le président de la République, demandant de lever les verrous bureaucratiques, le code des investissements est à nouveau réétudié par le gouvernement. Mais pour qu'il soit vraiment efficace, c'est tout l'écosystème éco-social du pays qu'il faudrait revoir. Car depuis de longues décennies, combien de codes d'investissements, de réunions , de commissions ont eu lieu pour relancer le tissu économique. Pourtant, jusqu'à présent, 98% des recettes en devises proviennent toujours de Sonatrach, ce qui prouve que ces différentes rencontres n'ont eu aucun impact sur le terrain et que le blocage est d'ordre systémique.

PAR *ABDERRAHMANE MEBTOUL

C'est l'entreprise libérée des entraves et un Etat régulateur qui peuvent créer une économie productive à forte valeur ajoutée. Il faut, donc, bien cerner les causes du blocage car si les investissements algériens ne trouvent pas intérêt à aller vers la production nationale, vers la création de l'emploi, faut-il s'étonner, ou encore moins, s'attendre à ce que les investisseurs étrangers, qu'il y ait la règle du 51/49% ou même l'inverse, fassent preuve de plus d'engagement ? Pourquoi, aussi, n'arrive-t-on pas à mettre en place des politiques économiques viables?

1. L'attrait de l'investissement à forte valeur ajoutée ne saurait résulter de lois mais d'une réelle volonté politique allant vers de profondes réformes, une stabilité du cadre juridique et monétaire permettant la visibilité, et les pays qui attirent le plus les IDE n'ont pas de codes d'investissement, mais une bonne gouvernance. Mon expérience et mes contacts internationaux aux plus hauts niveaux montrent : que le temps est terminé, des relations personnalisées entre chefs d'État ou de ministres à ministres dans les relations internationales où dominent désormais les réseaux décentralisés ; que dans la pratique des affaires n'existent pas de sentiments mais uniquement des intérêts, et que tout investisseur est attiré par le profit, qu'il soit américain, chinois, russe, turc ou européen. Il appartient ainsi à l'État régulateur, dont le rôle stratégique en économie de marché s'apparente à celui d'un chef d'orchestre, de concilier les coûts privés et les coûts sociaux. C'est par la méconnaissance des nouvelles règles qui régissent le commerce international que s'expliquent les nombreux litiges internationaux, avec des pertes se chiffrant en dizaines de millions de dollars. C'est que depuis plus de 60 ans nous avons assisté à bon nombre de codes d'investissement et des changements de l'écosystème des entreprises publiques avec un impact mitigé. Avant 1965, la forme d'autogestion était privilégiée ; de 1965 à 1980, nous avons eu de grandes sociétés nationales et de 1980 à 1988, il y a eu leur restructuration. Comme conséquence de la crise de 1986 qui vit le cours du pétrole s'effondrer, des réformes timides sont entamées en 1988 : l'État crée 8 fonds de participation, chargés de gérer les portefeuilles de l'Etat. En 1996, l'État crée 11 holdings en plus des 5 régionaux, avec un Conseil national des privatisations ; en 2000, nous assistons à leur fusion en 5 méga holdings et la suppression du Conseil national des privatisations ; en 2001, nouvelle organisation : on crée 28 Sociétés de gestion des participations de l'État (SGP), en plus des grandes entreprises considérées comme stratégiques ; en 2004, ces SGP sont regroupées en 11 et 4 régionaux. En 2007, une nouvelle organisation est à nouveau proposée par le ministère de l'Industrie et de la Promotion des investissements, articulée autour de quatre grands segments : des sociétés de développement économique qui relèvent de la gestion exclusive de l'État gestionnaire ; des sociétés de promotion et de développement en favorisant le partenariat avec le secteur privé international et national ; des sociétés de participation de l'État appelées à être privatisées à terme et, enfin, une société chargée de la liquidation des entreprises structurellement déficitaires. Cependant, en 2008, cette proposition d'organisation est abandonnée et est émise en 2009 l'idée de groupes industriels. Aujourd'hui, depuis 2018-2020, on semble revenir aux tutelles ministérielles laissant peu d'autonomie aux entreprise, montrant clairement la dominance de la démarche administrative et bureaucratique au détriment de la démarche opérationnelle économique, ces changements périodiques d'organisation dé-mobilisent les cadres du secteur économique public, et même les investisseurs locaux et étrangers. On assiste à un gaspillage des ressources financières ainsi qu'à un renforcement de la dynamique rentière, et cela bloque tout transfert de technologique et managérial. Ainsi, l'Algérie a-t-elle les meilleures lois du monde, mais rarement appliquées.

2.-La règle des 49/51 % instaurée en 2009, dont j'avais demandé l'abrogation (voir Mebtoul- Paris Africapresse et aux USA par American Herald Tribune www.google 2009/2010) et que le gouvernement actuel a décidé d'assouplir, n'a pas permis de freiner les importations, ni de réaliser le transfert technologique et managérial. Au contraire, elle a favorisé les délits d'initiés de certains oligarques. Un bilan serein s'impose avec une réponse précise : dans quels secteurs les quelques participations ont-elles eu lieu et ont-elles permis l'accroissement de la valeur ajoutée, sachant que la croissance de par le monde repose sur l'entreprise initiée aux nouvelles technologies, se fondant sur l'économie de la connaissance à travers des réseaux décentralisés. Quel est le gain en devises, ou alors quel est le montant des surcoûts supportés par l'Algérie ? Car l'évolution des relations économiques internationales montre que ce qui était stratégique hier peut ne pas l'être aujourd'hui, ni demain – exemple les télécommunications. Pour les segments non stratégiques mais à valeur ajoutée importante, il serait souhaitable d'appliquer la minorité de blocage de 30 % afin d'éviter les délocalisations sauvages. Et si demain les réserves s'épuisent, il ne faut pas être un grand économiste pour prédire que ces étrangers qui ont accepté la règle des 49/51% nous abandonnerons à notre propre sort avec le risque de faillites, notamment des unités à grandes capacités, l'Algérie ne maîtrisant pas les circuits de commercialisation mondiaux. L'observation des grands espaces mondiaux montrent clairement que seules quelques grandes firmes contrôlent les circuits du commerce mondial, et il est impossible aux opérateurs algériens de pénétrer le marché sans un partenariat gagnant/gagnant. L'essentiel, ce ne sont, donc, pas les lois, mais de s'attaquer au fonctionnement du système afin de déterminer les blocages qui freinent l'épanouissement des entreprises créatrices de richesses, qu'elles soient publiques, privées locales ou internationales. L'investissement hors hydrocarbures en Algérie, porteur de croissance et créateur d'emplois, est victime de nombreux freins dont les principaux restent l'omniprésence de la bureaucratie et la corruption qui freinent la mise en œuvre d'affaires, ainsi que l'extension de la sphère informelle qui contrôle plus de 40% de la masse monétaire en circulation. Le terrorisme bureaucratique représente à lui seul plus de 50% des freins à l'investissement, son élimination implique l'amélioration de la gouvernance et une plus grande visibilité et cohérence dans la démarche de la politique socio-économique. Enjeu politique majeur s'impose la la réforme du système financier, pour attirer l'investisseur afin de sortir de la léthargie et de la marginalisation le secteur privé, puisque les banques publiques, qui continuent à accaparer 90% des crédits octroyés, ont carrément été saignées par les entreprises publiques du fait d'un assainissement qui, selon les données récentes (2021), a coûté au trésor public du premier ministère ces trente dernières années environ 250 milliards de dollars, sans compter les réévaluations répétées durant les dix dernières années de plus de 65 milliards de dollars, entraînant des recapitalisations répétées des banques malades de leurs clients. Enfin comme frein à l'investissement hors hydrocarbures, l'absence d'un marché foncier où la majorité des wilayas livrent des terrains à des prix exorbitants, souvent sans utilités (routes, téléphone, électricité/gaz, assainissements, etc.) et l'inadaptation du marché du travail à la demande, renvoyant à la réforme du système socio-éducatif et de la formation professionnelle, usines à fabriquer de futurs chômeurs.

3.-Aussi évitons de fausses promesses à court terme car si les projets du fer de Gara Djebilet et du phosphate de Tébessa commencent leur production fin 2022, pour l'instant pas de concrétisation ais que des lettres d'intention, l'investissement de ces deux projets étant estimé à environ 15 milliards de dollars, tandis que le coût du projet du gazoduc Nigeria/Algérie est estimé à plus de 20 milliards de dollars par l'Europe, la rentabilité ne se fera pas avant 2027/2030. La dévaluation du dinar coté en avril 2022 plus de 140 dinars un dollar contre 5 dinars pour un dollar en 1970), et selon les prévisions de l'exécutif, le taux de change du dinar sera de 149,3 DA pour un dollar l'an prochain, de 156,8 DA/dollars en 2023 et 164,6 DA/dollars en 2024, malgré cette dévaluation, le blocage étant d'ordre systémique, contrairement à l'illusion monétaire, cela n'a pas permis de dynamiser les exportations, dont 97-98% des recettes en devises proviennent toujours de Sonatrach, sur les 34,5 milliards de dollars de recettes de Sonatrach en 2021, plus de 2,5 milliards de dollars de recettes comptabilisées dans la rubrique hors hydrocarbures , ce dérapage du dinar permettant d'atténuer artificiellement le montant de ce déficit budgétaire prévu par la loi de finances 2022 est d'environ 4.175 milliards de dinars (au cours de 137 dinars un dollar au moment de l'élaboration de cette loi), soit 30,50 milliards de dollars, 8 milliards de dollars de plus qu'en 2021, par une épargne forcée accélérant l'inflation qui risque avec l'inflation importée d'avoir un taux à deux chiffres en 2022, où la majorité des prix des produits non subventionnés ont plus que doublé , avec des incidences négatives sur le pouvoir d'achat. L'annonce de 4 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures pour 2021 doit tenir compte non seulement de la valeur – car certaines produits, comme les engrais et autres ont vu leurs prix augmenter au niveau du marché international de 30% à 50% – mais aussi en volume : pour établir une réelle en comparaison, le Ministère du commerce devra donc déclarer aussi les volumes (en kg ou en tonnes) des produits exportés lors des années précédentes, de 2017 à 2020. C'est la seule référence pour voir s'il y a eu réellement augmentation des exportations et performances des entreprises algériennes, et pour la balance nette pour l'Algérie soustraire les matières premières importées en devises et des exonérations fiscales. Comment ne pas rappeler que l'Algérie a engrangé plus de 1.100 milliards de dollars en devises entre 2000 et 2021, avec une importation de biens et services, toujours en devises, de plus de de plus de 1.050 (le solde étant les réserves de change clôturé à 44 milliards de dollars au 31/12/2021) milliards de dollars pour un taux de croissance dérisoire de 2-3% en moyenne, alors qu'il aurait dû se situer entre 9-10% durant cette période, excepté l'année 2020 exceptionnelle du fait de l'impact du coronavirus qui a vu un taux de croissance négatif pour l'Algérie de 5%.

4.- L'Algérie, pays à fortes potentialités, acteur stratégique de la stabilité de la région méditerranéenne et africaine, n'a pas besoin de louanges mais d'un langage de la vérité afin de ne pas renouveler les erreurs du passé et redresser l'économie nationale. C'est dans ce cadre que j'ai adressé une correspondance aux responsables de la région Mena du FMI et de la Banque mondiale, à Washington, en tant qu'expert international sur le rapport du FMI d'avril 2022 sur l'Algérie demandant des éclaircissements sur la méthodologie et les hypothèses de calcul notamment du calcul du taux de chômage : a-t-on inclus les emplois rente improductifs, les emplois temporaires non productifs et la sphère informelle spéculative, en précisant qu' un taux de croissance se calcule par rapport à la période précédente : un taux élevé en T2 par rapport à un taux faible en T1 donne un taux relativement faible. Car, la synthèse du rapport, telle que reprise par l'APS début mai 2022, recèle des contradictions entre les données macroéconomiques dont le taux de croissance relativement faible par rapport à la pression démographique et les données macro sociales , dont le taux de chômage en forte baisse , contraire à la réalité. Comment peut-on annoncer une baisse du taux de chômage avec une croissance si faible en 2022 de 2,4% approchant le taux de croissance démographique, selon l'ONS entre 1,8 et 2% ? Car, uniquement dans le BTPH en 2021, il y a eu destruction selon les organisations patronales de plus de 500.000 sans compter la léthargie de bon nombre de PMI/PME fonctionnant en sous capacités, qu'il faille un taux de croissance sur plusieurs années de 8/9% pour absorber le flux additionnel annuel de 350.000/400.000 emplois qui s'ajoute au taux de chômage actuel. La réponse que je viens de recevoir des experts internationaux est que tous les rapports du FMI reprennent dans leurs lignes directrices, les rapports transmis par les gouvernements respectifs. Donc, ce présent rapport sur l'Algérie reprend donc les données transmises par le ministère des finances algérien au FMI, ce qui montre comme l'a maintes fois dénoncé le président de la république l'effritement du système d'information en Algérie. Mais cela ne dédouane pas le FMI qui aurait dû procéder à des tests de cohérence au vu des indicateurs macroéconomiques et macro-sociaux transmis. D'ailleurs avec la crise actuelle géopolitique, alimentaire et énergétique, on aura remarqué que les projections du FMI sur les perspectives de l'économie mondiale, changent tous les deux à trois mois du fait des incertitudes à la fois géopolitiques et économiques. D'où l'urgence pour l'Algérie, où le monde devrait connaître un profond bouleversement d'une nouvelle politique socio-économique afin d'éviter des remous sociaux. Tous les gouvernements depuis des décennies ont généralisé les emplois rentes improductifs, les subventions, source de gaspillage croissant des ressources financières du pays, où selon les prévisions pour 2022, les subventions implicites, constituées, notamment, de subventions aux produits énergétiques et des subventions de nature fiscale, représentent environ 80% du total des subventions, étant prévu 1.942 milliards de dinars, 19,7% du budget de l'État en 2022. C'est là un dossier très complexe que le gouvernement a décidé de revoir. Mais sans maîtrise du système d'information et la quantification de la sphère informelle, la réforme risque d'avoir des effets pervers.

En résumé, si l'on veut que le nouveau code d'investissement ait un impact réel, il y a urgence d'une réorientation de toute la politique socio-économique, de profondes réformes structurelles devant synchroniser la sphère réelle et la sphère financière, la dynamique économique et la dynamique sociale. Le retour à la confiance, sans laquelle aucun développement n'est possible, passe par une vision stratégique clairement définie. L'Algérie a besoin surtout d'une stratégie de sortie de crise, évitant les actions conjoncturelles, le replâtrage et le juridisme devant s'attaquer à l'essentiel, le fonctionnement de la société. Bien que la situation sera de plus en plus difficile sur le plan économique entre 2022 et 2025, l'Algérie a les moyens de la surmonter avec du réalisme, par un propos de vérité évitant les discours démagogiques populistes se fondant sur une vision idéologique dépassée. Un nouveau code d'investissement en Algérie, sans vision stratégique, une nouvelle gouvernance, de profondes réformes structurelles conciliant efficacité économique et la nécessaire cohésion sociale – supposant une profonde moralité de ceux qui dirigent la Cité – aura un impact mitigé. Le dépassement de l'entropie actuelle, les tensions géostratégiques à nos frontières, où de nouvelles reconfigurations se dessinent, pose la problématique de la sécurité nationale.

A. M.

Professeur des universités, expert international docteur d'Etat

UN LANGAGE DE VÉRITÉ

Pour relancer l'économie nationale

Le gouvernement, fin avril 2022, a annoncé une série de rencontres avec le patronat pour rétablir la confiance ; a-t-on changé de logiciel par rapport aux nombreuses rencontres entre 1995-2020 aux résultats mitigés ?

PAR ABDERRAHMANE MEBTOUL*

Quels impacts pour la dynamisation de l'économie nationale, face aux tensions sociales, et notamment sur les PMI-PME ? Depuis plus de 25 ans, des dizaines de réunions gouvernement-patronat public/privé ont eu lieu pour relancer le tissu économique et, notamment en ce mois de fin avril 2022, 98% des recettes en devises avec les dérivées plus de 2,5 milliards de dollars en 2021 sur les 4 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures, proviennent toujours de Sonatrach montrant que ces différentes rencontres n'ont eu aucun impact sur le terrain et que le blocage est d'ordre systémique. C'est l'entreprise libérée des entraves et un Etat régulateur qui peuvent créer une économie productive à forte valeur ajoutée. En outre, si les investissements algériens ne trouvent pas intérêt à aller vers la production nationale, vers la création de l'emploi, faut-il s'étonner, ou encore moins, s'attendre à ce que les investisseurs étrangers, qu'il y ait la règle du 51/49%, ou même l'inverse, fassent preuve de plus d'engagement. Pourquoi, aussi, n'arrive-t-on pas à mettre en place des politiques économiques viables ? Faut-il, pour autant, revenir au bon ministère de la Planification, pour mettre de l'ordre dans ce « désordre »? Les rencontres actuelles sont-elles exceptionnelles par leur contenu, à savoir le lancement d'un nouveau programme économique pour le pays, différentes de celles prônées, virtuellement, par les gouvernements précédents ? Comment va-t-on aborder la question de relance de l'investissement, en ces moments de graves tensions géostratégiques avec l'annonce de la récession et l'inflation de l'économie mondiale 2022-2023, et la crise alimentaire mondiale qui remet en cause la cohésion sociale, alors que perdurent, encore, le blocage bureaucratique, la non-réforme du système financier dans toutes ses composantes (douane, banques, fiscalité, domaine), du foncier, du système socio éducatif et de l'information économique qui sont autant d'obstacles empêchant la relance de l'investissement d'où l'importance du rôle de l'Etat régulateur, de la responsabilité des producteurs, de la maîtrise des prix des matières premières qu'on ne produit pas, de la dynamisation de l'agriculture, de l'industrie et des services créateurs de valeur ajoutée, etc. Aura-t-on le courage, pour des raisons de sécurité nationale et non d'intérêts personnels,de faire un bilan serein de l'actuelle situation socio-économique où le taux de croissance dérisoire annoncé pour 2022 de 2% par la Banque mondiale alors qu'il faut un taux de croissance de 8/9% par an sur plusieurs années pour absorber les 350.000/400.000 demandes d'emplois par an qui s'ajoutent aux taux de chômage actuels qui approchent en 2021 les 15%. D'où l'importance d'un large front social anticrise et d'élargir ces rencontres aux forces nouvelles acquises aux réformes et non les anciennes organisations ayant applaudi tous les gouvernements en contrepartie du transfert de la rente et de décider de débattre de la thématique consistant à plancher sur *« le passage d'une économie de rente à une économie de production »*, seule manière de réhabiliter la notion de productivité et de relier les revenus à la production ? Pour sa part, le président de la République depuis 2020 a délivré des messages de vérité non appliqués sur le terrain, où il est du devoir du gouvernement et de ses partenaires sociaux et économiques de donner l'exemple à notre peuple, par la solidarité, la mobilisation et l'unification des rangs, afin que notre pays puisse mobiliser les énergies et les investir de manière constructive dans les différentes capacités et potentialités de ses enfants. Il s'agit d'éviter la vision bureaucratique des réunions et des commissions au sein de bureaux climatisés, déconnectées des réalités sociales et s'attaquer au fonctionnement de la société par des résultats palpables sur le terrain. Il existe une différence entre intentions contenues dans des textes et pratique sur le terrain. Sans une vision stratégique d'ensemble, ce nouveau texte de loi aura un impact mitigé. Combien d'organisations et de Codes d'investissement depuis l'indépendance politique et l'Algérie en ce mois d'avril 2022 est toujours une économie rentière. Quel est le bilan final en termes d'avantages économiques, en toute objectivité, de toutes ces organisations dont la dernière en date est constituée par les groupes industriels et les assainissements financiers, pour ne prendre que les deux exemples les plus médiatisés El Hadjar et la SNVI de Rouiba ? Quel est le bilan, ect. par rapport aux avantages accordés (taux d'intérêts bonifiés, exonération de la TVA en termes de création de valeur ajoutée, d'emplois productifs et de la réduction de la facture d'importation, de ces entreprises créées par les différentes institutions Andi, Ansej, Angem, Cnac, etc. Évitons de dépenser sans compter, sans analyses des impacts de tous ces projets ou en rappelant que selon les données du Premier ministère l'assainissement des entreprises publiques durant les 20 dernières années a coûté au Trésor public environ 250 milliards de dollars et que durant les 10 dernières années, les réévaluations, faute de maturation des projets, ont coûté 65 milliards de dollars: mauvaise gestion ou corruption ou les deux à la fois. C'est que les très petites entreprises (TPE, moins de 20 salariés) et les petites et moyennes entreprises (PME, moins de 250 salariés) sont un facteur clé de la croissance.

L'objectif de 2 millions de PME, sous l'impulsion des différents organismes de soutien à l'emploi, sachant que l'on ne crée pas des entreprises par décrets, mais le guide directeur étant la rentabilité économique, sera-t-il atteint ? Car la prédominance des entreprises de très petite taille (TPE) est de 90%, selon le ministère de l'Industrie, 97% selon l'ONS, se situant sur la tranche d'effectifs 0-9 salariés. Quant aux entités économiques qui emploient 250 personnes et plus, elles ne représentent que 0,1%. L'objectif stratégique relevant de la Sécurité nationale est de réaliser la transition d'une économie de rente à une économie hors hydrocarbures dans le cadre des valeurs internationales. Pour cela, il y a lieu de se débarrasser de cette vision mécanique dépassée (ciment, fer - montage de voitures - qui résoudrait tous les problèmes de l'Algérie) des années 1970-1980, par un changement de cap de la politique socio-économique étant à l'aube de la quatrième révolution industrielle et d'un nouveau modèle numérique et énergétique horizon 2022-2030.

A. M.

****Professeur des universités, expert international***

TIZI-OUZOU- BIJOU D'ATH YENNI

Un label intemporel

Le bijou traditionnel d'Ath Yenni, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a traversé les générations, s'adaptant à chaque époque pour préserver sa place de parure de choix pour compléter une tenue s'il n'est pas utilisé par des femmes comme langage codé pour passer des messages.

Les artisans bijoutiers Azzedine Kebbous, Kaci Chouichi et Malik Malki, rencontrés à Ath-Yenni, ont indiqué à l'*APS*, en se référant aux témoignages des anciens, que jadis le port du bijou était codifié. "*On ne pouvait pas porter une pièce de bijou n'importe comment et n'importe quand*", ont-ils confié.

C'est ainsi que "taassavt (un bijou entre la couronne et le collier, porté au front) était exclusivement réservée aux femmes mariées, alors que "thavzimt" était portée sur la poitrine par la jeune-fille célibataire, sur le front par la mariée et avec des pendeloques par celle qui a des enfants.

De son côté, la femme qui a perdu son mari et en signe de deuil, porte à l'envers l'"adouir", un imposant bijou de forme ronde serti en son centre d'une grosse pièce ronde en corail, chichement décoré d'émaux, de boules d'argent et de corail, et très légèrement décoré en filigrane au verso.

Des témoignages recueillis par l'*APS* auprès de plusieurs dames de la région rapportent qu'à la façon et aux types de bijoux que la femme porte, celle-ci passe des message à ses congénères, tel que pour se désigner lors d'une circoncision qu'elle est la mère de l'enfant circoncis, pour annoncer à son mari qui rentre de voyage, qu'un deuil a lieu dans la village, pour dire dans une fête qu'elle ne peut pas ou ne veut pas danser, ou pour désigner qu'une jeune fille est fiancée...

Si "azrar n'elharz", le collier à boitier est porté fermé autour du cou par la femme célibataire, la mariée le porte, quant àelle, accroché à sa robe kabyle au niveau de épaules, par le moyen de deux fibules.

Le bijou est une parure indissociable de la tenue traditionnelle amazighe, d'ailleurs les deux ont évolué ensemble pour s'adapter à leur temps, se modernisant au fil des générations, tout en préservant leur authenticité.

L'artisan bijoutier d'Ath-Yenni a toujours évolué dans ses méthodes de fabrication tout en restant artisanal, et le bijou a, lui aussi, su s'adapter à la demande du marché en perdant en volume et en gagnant en raffinement, non sans y laisser des plumes.

Dans ce processus d'évolution, le bijou des Ath-Yenni, qui a gardé son authenticité, a changé de fonction en devenant une simple parure, perdant tout le code langagier qu'il transmettait. Si l'époque de la naissance du bijou d'Ath-Yenni, fabriqué en argent et orné d'émaux au trois couleurs vert, jaune, et bleu, de boules d'argent et de coraux, ne peut être située avec exactitude, en raison de son ancienneté, ces interlocuteurs ont réfuté la thèse selon laquelle c'est les Ath-Abbès arrivés de Béjaïa qui ont apporté le métier de la bijouterie avec eux.

Le bijou des Ath-Yenni est le produit d'un savoir-faire très ancien, la technique d'émaillage, qui fait la spécificité du bijou traditionnel d'Ath-Yenni, remonterait selon les écrits des historiens, à l'époque byzantine.

Outre les bijoux, les forgerons d'Ath-Yenni fabriquaient aussi des armes, des outils pour l'agriculture. Les bijoux étaient produits selon la technique du martelage.

Ce qui fait la force du bijou d'Ath Yenni est la technique de fabrication qui, tout en restant artisanale, a toujours évolué grâce au savoir-faire des bijoutiers, maîtrisant les alliages, les acides, le chromage et le travail du corail à sec. Les Ath-Yenni sont, en effet, les seuls à travailler cette matière première à sec pour récupérer la poudre de corail utilisée comme cicatrisant.

OUARGLA, FABRICATION MÉCANIQUE

Augmenter le taux d'intégration nationale

L'importance d'augmenter le taux d'intégration nationale à travers le renforcement des capacités algériennes de production des biens et services, a été soulignée jeudi à Ouargla par des professionnels, au terme des journées techniques dédiées à la fabrication mécanique et l'usinage des pièces de rechange.

Cette approche vise à répondre au mieux et de manière efficiente aux besoins du groupe Sonatrach, tout en réduisant considérablement le poids des importations.

Ces journées techniques visent à la mise en œuvre de la politique des pouvoirs publics visant la promotion du contenu local et l'intégration nationale. Cette politique est traduite par un certain nombre de manifestations organisées dans plusieurs régions du pays, notamment celle de la conception et de la fabrication de pièces de rechange mécaniques à Oran, où 22 entreprises nationales ont été pré-qualifiées pour des prestations dans la conception et la fabrication de pièces de rechange mécanique.

Pour le bilan-2021, Sonatrach a enregistré plus de 1.700 contrats signés avec des entreprises algériennes, pour un montant global de plus de 430 milliards DA, l'équivalent de 3,2 milliards de dollars US.

Approchés par l'*AP*S, des représentants d'entreprises ont exprimé le souhait d'encourager la production nationale afin de minimiser l'importation.

A titre d'exemple, Messaoudi Badreddine, ingénieur à l'Entreprise parapétrolière algérienne spécialisée dans le forage (Enafor), a mis en avant les efforts de l'entreprise pour promouvoir la relance de l'outil de production nationale, notant que cette démarche est justifiée par plusieurs conventions de partenariat avec des entreprises nationales, afin d'assurer la fabrication de certains équipements nécessaires à l'outil de production national, y compris la pièce de rechange. Pour Saber Lahcen, représentant de l'entreprise nationale des grands travaux pétroliers (ENGTP), la participation à cette manifestation a pour objectif "*d'exprimer nos besoins concernant notamment l'outillage de différentes disciplines mécanique, électrique, instrumentation et autres*".

Des représentants d'unités et entreprises de production de l'Armée nationale populaire ont saisi l'occasion pour présenter leurs produits et savoir-faire pour accompagner l'industrie nationale, la sous-traitance dans le domaine de la fabrication mécanique en particulier.

Une centaine d'exposants ont pris part aux journées techniques dédiées à la fabrication mécanique et l'usinage des pièces de rechange.

APS

ILLIZI

De nouvelles structures pédagogiques

De nouvelles structures pédagogiques devraient être réceptionnées dans la wilaya d'Illizi, en prévision de la prochaine saison scolaire 2022/2023.

Appelées à améliorer les conditions de scolarisation, les nouvelles structures pédagogiques, dans les trois paliers scolaires, consistent en un collège et un groupement scolaire dans la circonscription administrative de Debdeb, un lycée à Belbachir, 2 cantines scolaires à Bordj-Omar-Driss, et plus de 30 salles d'extension dans différents établissements scolaires à travers la wilaya.

Outre ces projets, dont les travaux sont à des taux d'avancement appréciables, d'autres opérations portant réhabilitation d'établissements, l'équipement de nouvelles structures et leur raccordement à la fibre optique, le ravalement des façades et la peinture de certains établissements, figurent au programme du secteur de l'Education. Au titre du même programme, sont projetées des actions d'entretien des réseaux d'assainissement, d'embellissement et d'extension pour réunir de bonnes conditions de scolarisation aux élèves. Dans le cadre des préparatifs, une commission composée des représentants du secteur et de partenaires, effectue des sorties de terrain aux établissements pédagogiques existants au niveau des zones reculées pour s'enquérir de leurs besoins et combler leurs insuffisances, notamment celles liées aux volets du transport et de la restauration scolaires, pour prendre les mesures nécessaires à la réussite de la prochaine rentrée scolaire.

TIZI-OUZOU

2 embarcations de pêche exportées vers la Mauritanie

L'entreprise Sakomas spécialisée dans la construction navale à Azeffoun, au nord de Tizi-Ouzou, a procédé jeudi à la livraison de 2 chalutiers vers le marché mauritanien.

La livraison des deux embarcations de pêche d'une longueur de 14 mètres était prévue pour mars 2020, mais a été reportée pour cause de la situation sanitaire marquée par la pandémie du coronavirus.

Le client mauritanien, qui a séjourné depuis quelques jours dans la ville d'Azeffoun, a effectué, durant cette période, plusieurs tests qui se sont avérées concluant sur les deux embarcations.

Depuis le lancement de son chantier naval d'Azeffoun en 2015, Sakomas a construit pas moins d'une dizaine de bateaux de pêche de 12 à 19 mètres, au profit de clients de différents ports du pays.

APS

MIDI LIBRE
N° 4506 | Lundi 16 mai 2022

Allergie au pollen : Le masque peut-il aider ?

Les personnes qui souffrent d'allergie au pollen ont-elles intérêt à conserver leur masque en extérieur, pour éviter de trop souffrir de rhinite allergique ?

Si le port du masque n'est plus obligatoire en extérieur, les personnes qui souffrent d'allergie au pollen sont bien tentées de le conserver, pour faire rempart aux allergènes. Est-ce rééllement une bonne idée ?

Oui, bien sûr, répond la Fédération française d'allergologie qui, dès le printemps 2020, alors que le port du masque était encore balbutiant, appelaient à systématiser le plus possible son utilisation à l'extérieur, "*en particulier en période de pics polliniques et dans des situations à risque d'exposition importante aux allergènes*".

Frédéric de Blay, président de la Fédération française d'allergologie expliquait dans un communiqué : "*Le masque a d'ores et déjà prouvé son efficacité et devient, dès lors, un objet qui entre dans le quotidien des Français. À l'instar des pays asiatiques, le port du masque doit devenir une solution thérapeutique à envisager sur le long terme, y compris dans un monde sans covid, pour se prémunir des maladies environnementales.*"

Quand faut-il le porter ?

Les allergologues recommandent le port du masque à l'ensemble des patients de plus de 11 ans atteints d'allergies respiratoires (rhinite allergique ou asthme) dues aux pollens :

*Lors de promenades à la campagne ;

*Pendant la tonte du gazon ou le jardinage;

*Lorsque vous passez du temps à l'extérieur sans faire d'activité physique importante.

Toutefois, le port du masque n'est pas la solution miracle et ne doit pas dispenser les allergiques de prendre leur traitement car lorqu'ils éternuent (ce qui est très fréquent en cas d'allergie) le masque devient humide et filtre beaucoup moins les particules extérieures. Par ailleurs, les masques chirurgicaux ne collent pas parfaitement au visage et laissent quand même passer certains pollens par les côtés. Privilégiez l'usage des masques de type FFP2 qui ont une meilleure adhérence au niveau des joues.

Peut-on devenir allergique du jour au lendemain ?

Vous avez les yeux irrités et le nez qui coule depuis l'arrivée du printemps ? Sachez donc qu'il pourrait s'agir d'une nouvelle allergie. Et l'allergologue Isabelle Bossé vous explique pourquoi.

Votre chat, vit avec vous depuis plus de 15 ans, et jusqu'à preuve du contraire, tout allait très bien entre vous. Mais voilà : depuis quelques temps, sa présence provoque chez vous des éternuements et de terribles écoulements nasaux. Seriez-vous devenu(e) allergique aux poils de chats ? Est-ce seulement possible ? "*Oui, complètement*", répond Isabelle Bossé. On peut être soudainement allergique aux animaux après en avoir côtoyé pendant des années, ou à certains aliments après en avoir mangé toute sa vie ou encore aux pollens. C'est comme ça." *Le problème ? On ne sait pas vraiment pourquoi…*"

Une grande quantité d'allergènes

"*Attention, poursuit l'experte, on sait très bien pourquoi les gens sont allergiques. Il peut s'agir, par exemple, de facteurs environnementaux ou allergiques. Mais on ne sait pas pourquoi certaines allergies se déclenchent à un moment X, et pas 6 mois avant ou 5 ans après.*"

Ce que l'on sait, en revanche, c'est que ces allergies inopinées apparaissent bien souvent lorsque celles et ceux qui en souffrent entrent en contact avec une très grande quantité d'allergènes. "*Il peut s'agir, par exemple, d'un printemps extrêmement chaud et venteux, avec beaucoup de pollen dans l'atmosphère. C'est ce que nous avons vécu pendant le confinement il y a deux ans, et de nombreuses personnes ont déclaré des allergies à ce moment-là.*"

Cependant, cela n'explique tout : "*l'année dernière, le printemps a été relativement mauvais et faible en pollen, mais des gens ont tout de même déclaré de nouvelles allergies aux pollens. Tout ça varie vraiment d'un individu à l'autre…*"

Tout dépend malgré tout de l'âge de l'individu en question : "*On sait que les adolescents et les jeunes adultes entre 15 et 35 ans sont particulièrement touchés par les allergies. Mais encore une fois, cela peut se déclarer pendant la prime enfance comme à 40 ans…*"

Dépister tôt pour mieux soigner

Ne laissez rien passer. Même pas un simple nez qui coule début avril. Pourquoi ? "*Parce qu'il peut s'agir de signes avant-coureurs d'une allergie, qui va s'aggraver tant que vous ne consultez pas. Aujourd'hui, il s'écoule en moyenne 7 ans entre les symptômes et le diagnostic, et c'est beaucoup…*"

N'hésitez donc pas, surtout si de très légères crises surviennent souvent à la même période, à consulter votre médecin traitant, qui saura vous réorienter (ou non) vers un(e) allergologue. Parce que la bonne nouvelle, c'est qu'une allergie, nouvelle ou non, ça se soigne !

Covid-19 ou allergie aux pollens ?

Depuis l'arrivée du Covid-19 en mars 2020, les symptômes des allergies au pollen peuvent facilement être confondus avec ceux du virus.

Les symptômes du Covid-19 et les allergies au pollen sont proches. Si les pollens sont déjà bien présents dans l'air sur tout le territoire, notamment les pollen de frêne. Et les symptômes de ce sous-variant d'Omicron ressemblent drastiquement à ceux des allergies. Une poussée allergique se caractérise par des symptômes bien spécifiques : une rhinite (un écoulement clair par le nez, des éternuements, le nez qui gratte), une conjonctivite (les yeux qui pleurent, les yeux rouges) et/ou un asthme allergique (une respiration sifflante, de la toux).

En revanche, en cas d'allergie bien contrôlée, on ne constate pas de maux de tête, de fièvre, de courbatures et/ou de fatigue anormale – ce sont des symptômes du Covid-19. "*L'autre élément différenciant peut être le caractère inhabituel et différent de la toux par rapport aux années précédentes*" ajoute l'Association asthme et allergies sur son site.

Le bon réflexe ? En cas de symptômes pouvant être attribués au coronavirus (fièvre, toux inhabituelle, courbatures), le mieux est de réaliser un test et de vous isoler en cas de résultat positif.

La perte d'odorat n'est pas spécifique au Covid-19. Lorsqu'elle s'accompagne d'une sensation de "nez bouché", elle est même un signe banal des patients allergiques. En revanche, une anosmie ou une agueusie (perte de goût) sans obstruction nasale "*n'existe pas dans l'allergie et peut donc signifier qu'on a contracté le Covid-19*", précise l'association Asthme et Allergies.

Les pollens favorisent-ils l'infection par la Covid-19 ?

D'après une étude allemande menée en 2020 par l'Université technique de Munich, un taux d'incidence élevé du Covid-19 est associé à un air plus concentré en pollens – y compris lorsqu'on n'y est pas allergique. L'analyse de données provenant dans 31 pays entre février et avril et 2020 a permis de faire cette association statistique. Plus précisément, les chercheurs ont observé qu'une augmentation de 100 particules de pollen par mètre cube équivalait à un taux d'infection par le coronavirus supérieur de 4 %. Selon les scientifiques, les pollens déposés dans les narines, bloqueraient des gènes impliqués dans la réponse immunitaire. Ainsi la présence dans l'air de pollens, nous rendrait plus vulnérable à l'infection par le Covid.

Agences

IRLANDE DU NORD

Les unionistes du DUP bloquent l'Assemblée locale

Paralysie politique en Irlande du Nord. Les unionistes ont bloqué le fonctionnement de l'Assemblée locale, nouvellement élue. Ce vendredi, le DUP a refusé de désigner le président de l'institution. Le parti favorable au maintien de la province dans le Royaume-Uni s'oppose à certaines dispositions post-Brexit. Après la victoire du Sinn Fein, Londres appelle à l'union

L'Assemblée se réunissait pour la première fois depuis la victoire historique du Sinn Fein, partisan lui de la réunification avec la République d'Irlande. Le Premier ministre britannique Boris actualités irlande du nord.

Une semaine après la victoire historique du Sinn Fein, l'Irlande du Nord s'enlise dans la paralysie politique, les unionistes du DUP étant déterminés à bloquer le fonctionnement de la nouvelle Assemblée pour s'opposer aux dispositions post-Brexit dans la province britannique.

Peu avant que les 90 élus ne se succèdent pour signer le registre lors de la première séance de l'Assemblée locale à Belfast, le chef de file des unionistes du DUP, Jeffrey Donaldson, a confirmé le choix de son parti de bloquer le fonctionnement de l'institution.

Le dirigeant unioniste, dont le parti est viscéralement attaché à l'union avec la Grande-Bretagne, a insisté sur la nécessité d'envoyer un message clair tant à l'Union européenne qu'au gouvernement britannique que "*nous sommes très sérieux*" sur la nécessité de résoudre la question du protocole nord-irlandais.

Il a souligné qu'"*aucun élu unioniste » ne soutient le protocole*" et appelé le gouvernement à agir "*maintenant pour restaurer la place de l'Irlande du Nord au sein du Royaume-Uni*".

L'Assemblée nouvellement élue se réunissait vendredi pour la première fois depuis que le Sinn Fein, partisan de la réunification avec la République d'Irlande, est arrivé premier aux élections locales du 5 mai, une première en plus de cent ans d'histoire de la province.

Agences

NIGER

Des officiers supérieurs radiés de l'armée

Au Niger, six officiers viennent d'être radiés de l'armée. Une note signée du chef d'état-major des armées le confirme.

Le document évoque des fautes graves et lourdes dans le service. Le tribunal militaire les accuse d'être impliqués dans la tentative présumée du coup d'État dans la nuit du 30 au 31 mars 2021, veille de l'investiture du nouveau Président Mohamed Bazoum.

C'est par des arrêtés pris à l'encontre des 6 officiers, individuellement, que le chef d'état-major des armées, le général Salifou Modi, a mis fin à leurs fonctions. Les trois colonels, le capitaine, et les deux lieutenants sont tous radiés des forces armées nigériennes.

Selon l'état-major des armées, il leur est reproché des fautes graves dans le service et contre la discipline militaire et c'est une préoccupation de la hiérarchie de prendre des sanctions disciplinaires, sans préjudice de poursuites judiciaires, indique un officier général. Le tribunal militaire les accuse d'être impliqués de la tentative présumée de coup d'Etat dans la nuit du 30 au 31 mars 2021 contre le régime de Mahamadou Issoufou, 48 heures avant l'investiture du nouveau Président élu Mohamed Bazoum.

Au moment des faits qui leur sont reprochés, les trois officiers supérieurs avaient tous de très hautes responsabilités dans la hiérarchie militaire : le premier était chef du bureau des opérations à l'état-major des armées, le second était le commandant de la zone de défense numéro 1 de Tillabéri troisième le commandant du 112e bataillon interarmes par intérim de Dosso.

Ce sont le capitaine Sani Gourouza(arrêté en avril 2021 au Bénin) et un commandant des Forces spéciales, qui ont tenté de prendre le palais présidentiel. La tentative avait échoué grâce à la réaction rapide de la Garde présidentielle.

MAURITANIE

La lutte contre l'esclavage se poursuit

La lutte contre l'esclavage progresse en Mauritanie où cette pratique est assimilée à un crime contre l'humanité dans la Constitution. C'est le constat fait par le rapporteur spécial des Nations unies chargé des formes modernes d'esclavage, Tomoya Obokata, qui vient de terminer, vendredi 13 mai, une mission de dix jours en Mauritanie. Mais le tableau doit être nuancé.

Durant son séjour, Tomoya Obokata a rencontré les autorités et les associations de lutte contre l'esclavage. Au terme de sa mission, il a affirmé que même si le pays fait des progrès en la manière, l'esclavage persiste toujours en Mauritanie.

En 2015, une loi criminalisant les pratiques esclavagistes a été votée par le Parlement et des tribunaux spécialisés ont été créés. Mais ces tribunaux n'ont pas été dotés de moyens financiers suffisants pour un bon fonctionnement.

L'ONG SOS esclavage se dit plutôt "*satisfaite*". El Kory Sneiba, porte-parole de l'association, considère la visite du rapporteur spécial des Nations unies comme un fait très important même s'il émet quelques réserves.

"*En Mauritanie, il y a encore les formes traditionnelles d'esclavage et nous appelons la Mauritanie à reconnaître, officiellement, l'existence d'esclavage parce qu'ici, les pratiques les plus abjectes existent encore, l'esclavage et notamment l'esclavage par ascendant où des hommes et des femmes naissent esclaves, de père en fils. Nous avons pu échanger avec le responsable onusien qui a été attentif à nos revendications, à notre analyse de la situation de l'esclavage en Mauritanie et nous avons pu discuter de l'ensemble de la problématique. Maintenant, nous attendons de voir.*"

CHILI

Mobilisation après l'assassinat de la journaliste Francisca Sandoval

Veillée devant l'hôpital où séjournait la journaliste assassinée Francisca Sandoval qui a succombé à ses blessures, à Santiago, au Chili, jeudi 12 mai 2022. Des échauffourées avec les forces de l'ordre ont éclaté après un rassemblement ce vendredi en hommage à une journaliste tuée par balles. Des jets de canon à eau ont été utilisés après qu'un groupe a érigé des barricades dans le quartier de la place d'Italie, dans la capitale Santiago du Chili. Âgée de 30 ans, Francisca Sandoval est décédée jeudi de ses blessures. Elle avait reçu une balle dans la tête lors de violences alors qu'elle couvrait les marches syndicales du 1er mai. La nouvelle du décès a poussé des personnes à se réunir pour des veillées avec bougies et photos dans plusieurs points de la capitale. La semaine dernière, trois auteurs présumés de la fusillade ont été arrêtés et celui suspecté d'avoir tiré sur la journaliste a été placé en détention provisoire pour homicide involontaire et possession illégale d'arme à feu.

Agences

COUPE ARABE SUR PISTE DE CYCLISME

8 médailles dont 3 en or, 2e place pour l'Algérie

La sélection algérienne de cyclisme a pris la deuxième place avec un total de huit médailles (3 or, 3 argent et 2 en bronze), à l'issue de la Coupe arabe des nations sur piste, qui s'est déroulée au Caire, en Egypte (9-11 mai). L'Égypte a été sacrée avec 41 médailles (19 or, 14 argent et 8 en bronze), alors que les Émirats arabes unis ont terminé à la 3e place avec 13 médailles (1 or, 5 argent et 7 en bronze). Les trois médailles d'or algériennes ont été l'œuvre de l'équipe de vitesse, composée d'El Khassib Sassane, Youcef Boukhari et Mohamed-Nadjib Assal ainsi que Abderrahmane Mansouri qui s'est distingué dans la course aux points. Lotfi Tchambaz a pris l'or à la course poursuite. De leur côté, Mohamed Bouzidi et Abderrahmane Mansouri ont offert à l'Algérie deux médailles d'argent. Bouzidi a été le premier à monter sur le podium, après avoir terminé à la deuxième place dans l'épreuve de l'élimination, alors que Mansouri a pris la deuxième place dans l'épreuve du Scratch. El Khassib Sassane a pris l'argent de la course kilomètre. Les deux médailles de bronze ont été décrochées par Lotfi tachambaz à la course aux points, alors que Mohamed-Nadjib Assal a remporté la médaille de bronze de l'épreuve de vitesse qui avait également enregistré la participation de l'autre Algérien, Youcef Boukhari. La direction technique nationale a engagé 6 athlètes au rendez-vous cairote, sous la conduite du coach Abdelbassat Hannachi. Outre l'Algérie et l'Egypte (Organisateur), quatre autres nations ont été engagées dans cette Coupe arabe 2022, à savoir : la Libye, la Syrie, le Soudan et les Émirats arabes unis.

APS

ALG - CMR

La FAF réagit à la décision de la FIFA

Suite à l'étude du recours porté par la FAF auprès la FIFA, l'instance mondiale du football a rendu un avis défavorable à la requête algérienne souhaitant faire rejouer le barrage retour entre l'Algérie et le Cameroun. Dans un communiqué publié sur son site, la Fédération algérienne de football a tenu à apporter une réponse exhaustive à cette décision.

La bataille des communiqués n'est pas prête de s'achever. Étudié le 21 avril, le recours déposé par la FAF auprès de la Commission du discipline et la Commission d'arbitrage de la FIFA a reçu une fin de non-recevoir. En réaction à cette décision, la FAF a publié un communiqué de presse détaillant l'ensemble des étapes de la procédure de recours afin "*d'éclairer l'opinion sportive, en général, et les supporters de l'équipe nationale en particulier, et de mettre un frein aux spéculations, dont certaines ont dépassé le cadre purement sportif et réglementaire*".

Tout au long de ce communiqué, la FAF indique avoir fait appel à une expertise externe, spécialisée et réputée auprès de plusieurs organismes internationaux selon ses mots, qui a transmis un rapport évaluant l'arbitrage de Bakary Gassama concluant son expertise à la constatation d'un "*arbitrage suspect*". Le rapport fait ainsi apparaitre trois décisions qu'elle juge "*incorrectes*", à savoir le but accordé au Cameroun, le but invalidé de Slimani pour les Verts et une main non sifflée dans la surface de réparation camerounaise, qui furent des décisions arbitrales à la défaveur de l'Algérie. Le même rapport indique cependant que "*des investigations supplémentaires seraient nécessaires pour indiquer si ce match a été intentionnellement manipulé ou pas au niveau de l'arbitrage*".

Ayant reçu sa réponse de la Commission des arbitres, le vendredi 6 mai, la FAF indique par la voie de ce communiqué que le courriel fourni par la FIFA ne répond "*aucunement aux demandes introduites dans le dossier de réclamation*". En réponse, le lendemain de la prise de connaissance de cette décision, l'instance fédérale a demandé à cette même commission des explications détaillées quant aux motivations de sa décision malgré la fourniture d'un dossier de réclamation "*lourd et significatif à travers les vidéos jointes, et surtout l'expertise d'une agence spécialisée*". Les clarifications demandées par la FAF font égard à l'avis de la Commission d'arbitrage quant au respect des lois du jeu et du protocole VAR par l'arbitre central de la rencontre, et à l'évaluation finale des "*incidents*" relevés durant le match qui furent vérifiés par les arnitres VAR. Par ailleurs, la demande de la FAF d'accéder aux contenus des conversations audio entre Bakary Gassama et les arbitres VAR est restée lettre morte auprès de la Commission d'arbitrage de la FIFA.

En conclusion de ce communiqué, la FAF indique être encore en attente d'une réponse claire et objective quant aux éléments inscrits et apportés dans sa démarche de recours auprès des instances compétentes. Elle indique par ailleurs n'avoir jamais reçu d'éléments provenant de tierces parties apportant des éléments à ajouter à son dossier de réclamation. Une communication qui vient répondre à toute l'agitation médiatique née de personnes se réclamant en mesure de porter recours en leur nom (moral ou physique) auprès de la FIFA afin d'appuyer le recours déposé par la FAF.

Enfin, l'instance fédérale a tenu à rendre un hommage appuyé aux supporters algériens qui ont défendu, ces dernières semaines, avec une attitude «positive et responsable» le bienfondé de la réclamation effectuée auprès de la FIFA, et ce "*quelqu'en soit son issue*".

DZfoot

Zeffane : "L'EN aura un impact dans mon choix de club»

À travers *un entretien accordé à* Foot Mercato, Mehdi Zeffane est revenu sur les derniers mois difficiles qu'il a pu passer en club, mais également sur ses ambitions toujours fortes pour l'avenir.

Beaucoup semblent l'avoir déjà oublié, tant les choses vont vite dans le monde du football, mais pour le début de saison 2021-2022, c'était bel et bien Mehdi Zeffane qui était titulaire en tant que latéral droit face au Burkina Faso (1-1 le 7 septembre 2021). À presque 30 ans (le 19 mai prochain), le natif de Sainte-Foy-lès-Lyon est à la tournée des chemins. Libre de tout contrat, il n'a plus été appelé en EN depuis le mois d'octobre dernier. Pour nos confrères de Foot Mercato, le joueur formé à l'Olympique Lyonnais a ainsi expliqué les difficultés qu'il avait traversées au Yeni Malatyaspor : "*La Turquie, ça ne s'est pas très bien passé. Je me suis retrouvé dans un club très mal organisé, la preuve toute l'équipe a quitté le club prématurément. Je suis libre de tout contrat depuis fin mars. J'ai quitté le club pour salaires impayés. C'est malgré tout une expérience qui me servira pour l'avenir. Le plus important aujourd'hui pour moi, c'est l'avenir. Et je me prépare pour le mercato estival qui arrive très vite*".

La question de son avenir, évidemment, est au coeur de ses préoccupations. Le champion d'Afrique 2019 avoue ainsi avoir envie de retourner en France, ne masquant pas des offres de clubs de Ligue 1 Uber Eats : "*J'ai envie de retrouver un club sérieux, professionnel et ambitieux au plus vite. Un club dans lequel je pourrai m'épanouir et apporter mon expérience, parce que, sans prétention aucune, je pense avoir un C.-V intéressant et pouvoir apporter à tout un groupe et à un club. J'espère vraiment retrouver un club intéressant et sérieux au plus vite. (...) Je ne suis pas fermé à un retour en France. J'ai fait le plus gros de ma carrière en France. Je suis même ouvert à un retour en France. Il y a quelques prises de contact. C'est encore tôt, car certains clubs ne sont pas encore complètement fixés sur leur avenir. Mais il y a quelques prises de contact, oui*", évoquant notamment l'Olympique Lyonnais qui lui tient toujours à coeur bien qu'il admette n'avoir aucun contact avec les dirigeants du club. Enfin, Zeffane est revenu sur le très mauvais début d'année 2022 qu'a pu vivre l'Équipe nationale, tout en faisant part de son souhait de retrouver la sélection : "*C'était un début d'année compliqué. J'étais triste comme tous les Algériens. On a pris une grosse claque entre la CAN et la non qualification pour la Coupe du monde. Pas mal de choses ont été dites depuis le début d'année. Maintenant, on a juste à faire le dos rond, faire le travail et revenir sur le devant de la scène au plus vite. C'est tout ce qu'on a à faire. (...) Je sais que le coach Djamel Belmadi, avec qui je suis souvent en contact, regarde tout ce qui se passe pour les joueurs qu'il a déjà sélectionnés. Je sais que c'est important pour lui d'avoir des joueurs dans des championnats compétitifs, ça aura aussi un impact sur mon choix cet été, c'est certain.*"

DZfoot

IRON MAN 3

21h05 W9

En 1999, à Berne, Tony Stark participe à un réveillon du Nouvel An avec la ravissante Maya Hansen. C'est à cette même soirée qu'il pose un lapin à l'inventeur Aldrich Killian. De nos jours, Tony voit à la télévision des messages d'un terroriste qui pirate les ondes, se fait appeler le Mandarin et menace l'Amérique. Pendant ce temps, Aldrich Killian et Maya Hansen ressurgissent du passé tandis que des hommes munis d'une impressionnante technologie s'en prennent au milliardaire.

DA VINCI CODE

21h18 C8

Jacques Saunière, le conservateur du musée du Louvre, vient d'être assassiné. Avant de mourir, il a écrit avec son sang un mystérieux message sur le sol. L'inspecteur Bezu Fache convoque alors Robert Langdon, professeur de symbolique religieuse à l'université de Harvard, pour le déchiffrer. Pendant ce temps, le meurtrier, un étrange moine, se rend dans l'église de Saint-Sulpice, chercher la mystérieuse clef de voûte. Avec l'aide de Sophie Neveu, cryptologue et petite-fille de Jacques Saunière, Robert Langdon va mener l'enquête...

MEURTRES AU PARADIS

21h10 2

Artiste de la scène reggae-rap, Trenton Isaac, alias Infamous T, s'apprête à donner un concert devant le représentant d'un label musical. Alors que Deshawn, sa première partie, répète à son tour sur scène, une silhouette apparaît dans les coulisses. La salle est soudain plongée dans le noir et un coup de feu retentit. Quand les lumières se rallument, le corps de Trenton est découvert, une balle en plein milieu du front. Une témoin a vu une jeune femme, vêtue d'un sweat à capuche et d'un jogging noir, entrer par une issue de secours peu avant le meurtre.

SECRETS D'HISTOIRE

21h10 3

Louise de Savoie a deux enfants lorsqu'elle devient veuve. Considérée trop jeune pour être tutrice, Louis XII, le roi de France récupère le futur François 1er et Marguerite d'Angoulême (de Navarre). Leur mère négocie une "garde" partagée, qui se déroulera au château d'Amboise. Entre autres grâce à son éducation lettrée, Marguerite d'Angoulême, sa fille, deviendra une lumière de la Renaissance française avec notamment une œuvre majeure, "l'Heptaméron". Voici presque cinq siècles, elle y défendait la condition des femmes et montrait du doigt les dérives des hommes d'église.

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

ELLE

20h50 arte

Dans sa maison pavillonnaire, Michèle Leblanc est agressée et violée par un homme cagoulé qui prend aussitôt la fuite. Mais après l'agression, cette redoutable femme d'affaires, à la tête d'une maison d'édition de jeux vidéo avec son amie Anna, décide de faire comme si de rien n'était. Se refusant à porter plainte, elle se contente de changer les serrures de sa maison et de réaliser un test de dépistage du VIH. Tandis qu'elle reçoit des messages menaçants et qu'un rôdeur a été repéré dans son quartier, Michèle se rapproche de ses voisins, Rebecca et Patrick.

MARCUS MILLER : TUTU REVISITED

21h10 4

Il y a 30 ans disparaissait Miles Davis. En décembre 2009, à l'auditorium de Lyon, Marcus Miller et son groupe de talentueux jeunes musiciens le célébraient en donnant leur version de "Tutu", l'album mythique de la légende du jazz sorti en 1986. Le but du bassiste de jazz fusion avec cette revisite ? Mettre en avant la puissance de trompette de Miles Davis. Marcus Miller et son groupe revisitent la musique écrite vingt-trois ans plus tôt, en mettant au centre de cette œuvre la trompette de Miles Davis, lors d'un concert capté en 2009 à l'Auditorium de Lyon.

MARIÉS AU PREMIER REGARD

21h10 M6

Des célibataires participent à une expérience sur la compatibilité amoureuse, dans l'espoir de rencontrer l'âme sœur. Ils sont soumis à des questionnaires et des tests, dont les résultats sont analysés par deux experts, Estelle Dossin et Pascal de Sutter, dans le but de former des couples. Ces derniers feront connaissance le jour de leur mariage, qui cette année aura lieu à Gibraltar, un territoire britannique de quelques kilomètres carrés, à la pointe sud de l'Espagne. Les participants vont devoir plus que jamais s'appuyer sur ce premier regard et cette intime conviction qui se crée en quelques secondes.

VISIONS

21h10 TF1

Lorsque Lily, 11 ans, disparaît lors de la fête organisée en l'honneur de sa mère pour son 40e anniversaire, Romain, le nouveau capitaine de gendarmerie de cette zone rurale, est appelé sur place. Tous les convives sont encore là, et notamment Diego, 8 ans, le dernier à l'avoir vue. Il raconte qu'il a accompagné la jeune fille faire pipi dans la nature puis s'est endormi. Réveillé par sa mère, il aurait alors aperçu la robe de Lily dans le feu déclenché par Régis, qui a lancé le contenu de son verre d'alcool dans le barbecue. Une battue est organisée mais ne donne rien…

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI Libre
Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax :
021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax :
021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités
s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : La maison de la presse 1er mai alger

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 4506 | Lundi 16 mai 2022

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	03:57
Dohr	12:44
Asr	16:34
Maghreb	19:52
Icha	21:31

BAISSE DES PRIX

LES PRÉCISIONS DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE

Depuis des mois, les prix des aliments sont au cœur des préoccupations des Algériens, le pouvoir d'achat a considérablement baissé et la hausse des prix met en difficulté les citoyens qui perçoivent des salaires assez bas. Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed-Abdelhafid Henni, a révélé la raison de la baisse des prix actuellement enregistrée sur les marchés. Le ministre a également précisé que la baisse était attendue en raison de plusieurs indicateurs, dont le principal est l'entrée de la production saisonnière. En plus de la politique de réduction des intermédiaires interférant sur le marché et d'évolution vers une commercialisation directe des produits agricoles de l'agriculteur au consommateur. S'agissant de la fourniture d'électricité aux investisseurs agricoles, le ministre a salué les efforts du secteur de l'Énergie à travers l'entreprise publique Sonelgaz. Le ministre de l'Agriculture a aussi affirmé être en contact permanent avec l'assemblée publique pour la "*concrétisation sur le terrain, des décisions rendues par le président de la République*". En ce qui concerne l'orge pour les éleveurs, Henni a indiqué que cette "*matière est disponible au niveau de l'Office national professionnel des céréales*". Il a ajouté que la "*contribution de l'État pour fournir cette dernière durant les mois de décembre, janvier et février s'élevait à 4 milliards de dinars*". Si depuis des mois, les prix des produits alimentaires affichent des records. Les étals affichent enfin des prix plus ou moins abordables en ce qui concerne les produits alimentaires, une baisse très attendue par les consommateurs. En effet, Hadj-Taher Boulenouar le président de l'Association algérienne des commerçants et artisans a estimé la baisse moyenne entre 30 et 40 dinars par produit. L'aliment très consommé par les algériens, la pomme de terre est cédée au prix moyen de 80 dinars contre 120 dinars il y a quelques semaines alors que l'oignon affiche 70 dinars. Le prix de la tomate a lui aussi baissé et a atteint les 110 dinars. Les fruits voient eux aussi le même déclin tarifaire, avec la pastèque qui est passée de 100 à 70 dinars le kilo. On note aussi une baisse des prix pour ce qui est des viandes. Le prix moyen du poulet a baissé de 120 dinars. En espérant que cela se concrétise sur la durée.

USURPATION D'IDENTITÉ ET ESCROQUERIE

Un individu arrêté à Alger

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger, représentés par la circonscription centre de la Police judiciaire, ont arrêté en coordination avec le service de la police des frontières maritimes du port d'Alger, un individu pour usurpation de qualité d'un corps constitué par l'utilisation d'un appareil talkie-walkie et un faux badge d'accès au port.

Le lieutenant de police, Mezzani Houcine Seif El Islam, a fait savoir que le suspect "*avait dérobé des sommes en devises à plusieurs personnes âgées immigrées*". Après parachèvement des procédures légales en vigueur, le mis en cause a été déféré devant le procureur de la République territorialement compétent.

Par ailleurs, les mêmes services, représentés par la circonscription centre de la brigade criminelle, ont "*démantelé une bande criminelle spécialisée dans la falsification et faux et usage de* faux *de documents administratifs, l'escroquerie et l'usurpation d'identité, composée de 3 individus, âgés entre 25 et 35 ans, repris de justice et originaires de la wilaya d'Alger*", ajoute-t-on de même source.

Après avoir saisi le procureur de la République territorialement compétent, les mêmes services ont réussi à arrêter les membres de cette bande ayant escroqué 4 sociétés privées et à saisir 2 sceaux utilisés dans la falsification, des dossiers de base falsifiés, 2 imprimantes couleurs et 3 téléphones portables.

Après parachèvement des procédures légales en vigueur, les mis en cause seront présentés devant le parquet.

VISAS POUR LE PORTUGAL

ANNONCE IMPORTANTE DE TLS CONTACT

TLS Contact a publié, dimanche 15 mai 2022, une information importante sur les demandes de visa à destination du Portugal. En effet, ce centre a fait savoir qu'à partir du lundi 16 mai 2022, les Algériens auront à nouveau la possibilité de solliciter un visa pour le Portugal.

"*TLS Contact vous informe qu'à partir du lundi 16 mai 2022, le centre TLS Contact à Alger accueillera à nouveau les demandeurs de visa pour le Portugal*" a publié le prestataire sur son site. Il précise que "*sa structure d'accueil dédiée aux demandes de visa à destination du Portugal à Alger est accessible du dimanche au mercredi de 8 h à 16 h*". Ceux qui désirent faire leur demande de visa pour le Portugal sont priés de fixer un rendez-vous sur le site web de TLS Contact. "*Le rendez-vous se fait exclusivement en ligne*", souligne la même source. En revanche, TLS Contact informe que les services de retour des passeports sont opérationnels du lundi jusqu'au mercredi de 8 h à 16 h.

Il rappelle en outre que différents services supplémentaires sont mis à la disposition des demandeurs de visa vers le Portugal. Néanmoins, il spécifie que ces prestations ne confèrent pas "*le droit à l'obtention d'un visa, ni à un rendez-vous plus proche ou à un traitement plus rapide du dossier par l'ambassade du Portugal*."

Le centre signale également, sur son site internet, que le paiement des frais de visa et des droits de service ne permet pas de garantir la délivrance d'un visa. "*Tant les droits de visa que les frais de service sont non remboursables et non cessibles si la demande de visa est refusée par l'administration ou que le demandeur renonce à sa demande*".

Les frais de service sont fixés à 3.720,00 DA et sont à payer obligatoirement pour toute demande de visa. "*Le montant des frais de service a été décidé en accord avec l'ambassade du Portugal en Algérie et correspond aux différents services de TLS contact*", autrement dit : réception des dossiers de demande de visa, le traitement des informations, le recueil de renseignements, la prise de rendez-vous, etc. Pour la prise en charge des demandes de visa à destination du Portugal dans un "*espace dédié avec moins de files d'attente*", TLS Contact prévoit le "Premium Lounge" au prix de 3.500 DA. De même, le centre indique sur son site internet, qu'un service "Retour Courrier Express" et un autre de notification SMS sont disponibles pour un prix de 1.200 DA et 200 DA respectivement.

ACCIDENT DE LA ROUTE À KHENCHELA

5 morts et 2 blessés

5 personnes d'une même famille ont trouvé la mort et 2 autres ont été grièvement blessées suite à une collision entre deux véhicules touristiques, survenue samedi soir dans la commune de Babar dans la wilaya de Khenchela, a-t-on appris auprès de la direction locale de la Protection civile. Suite à un appel faisant état d'un accident causé par une collision entre deux véhicules touristiques sur la RN80, au niveau du tronçon reliant les communes d'Ensigha et Babar, les éléments de la Protection civile de l'unité principale d'Ensigha se sont déplacés sur les lieux, renforcés par l'unité secondaire de Babar, l'unité sectorielle d'El-Mahmal et le centre avancé de Khenchela.

5 membres d'une même famille âgés entre 3 et 45 ans ont trouvé la mort. 2 personnes grièvement blessées ont reçu les premiers soins sur les lieux de l'accident.

Selon la même source, les dépouilles des victimes ont été transférées par les éléments de la Protection civile à la morgue de l'EPH Ahmed-Ben-Bella au chef-lieu de la wilaya.

Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de l'accident.

R. N.